PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN Tenue le 2 avril 2024 à 19 h 30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Lyne Mckenzie et Messieurs les conseillers Simon Brennan, Mark Blair, Marc-André Laberge et Éric Payette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Métras

Est absent Monsieur le conseiller Nathaniel St-Pierre

Monsieur Simon St-Michel, directeur général et greffier-trésorier, est également présent.

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, chacun des membres du conseil attestant avoir été dûment convoqué par le secrétaire-trésorier de la Municipalité, le courrier électronique leur ayant été adressé faisant foi de la preuve que tous les membres du conseil l'ont été, le maire, Monsieur Yves Métras déclare la séance ouverte. Il est 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé par le greffier-trésorier:

- 1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption de procès-verbaux
 - 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024
 - 2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2024
- 3. Période de questions
- 4. Greffe

063-04-2024

- 4.1 Avis de motion Projet de règlement #273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats concernant les remblais
- 4.2 Dépôt du premier projet de règlement #273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats concernant les remblais
- 4.3 Présentation du premier projet de règlement #273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats concernant les remblais

5. Ressources humaines

- 5.1 Rapport mensuel des activités dans l'administration
- 5.2 Acceptation de la lettre de démission de l'employé # 13-09
- 5.3 Embauche au poste temporaire de paysagiste
- 6. Finances
 - 6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires
 - 6.2 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
 - 6.3 Dépôt États financiers 2022
 - 6.4 Dépôt Faits saillants 2022

7. Sécurité publique

7.1 Procès-verbal de la rencontre du 19 mars 2024 du Service incendie

8. Transports et voirie

- 8.1 Rapport mensuel des activités du Service des travaux publics
- 8.2 Programme d'aide à la voirie locale Volet entretien des routes locales
- 9. Hygiène du milieu

10. Urbanisme et environnement

- 10.1 Rapport mensuel des activités à l'urbanisme
- 10.2 Demande à la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent d'entreprendre un recours judiciaire concernant le lot 5 621 238

11. Loisirs, culture et vie communautaire

- 11.1 Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des communications
- 11.2 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie 17 mai
- 11.3 Soutien à l'organisme culturel Gueulart en cavale
- 11.4 Partenariat avec Commerces-secours en support aux victimes de violence conjugale

12. Développement économique

- 13. Correspondance
 - 13.1 Demande d'aide financière de la part du Marché fermier du comté de Huntingdon
- 14. Divers
- 15. Période de questions
- 16. Levée de la séance

ADOPTÉE

2. Adoption de procès-verbaux :

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024

ATTENDU QU'une assemblée ordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le lundi 4 mars 2024;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

064-04-2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mark Blair et appuyé par le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 mars 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE

2.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2024

ATTENDU QU'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Franklin a été tenue le vendredi 15 mars 2024 afin de procéder sans délai à la sélection des membres du CCU;

ATTENDU QU'un procès-verbal a été rédigé à cette occasion;

ATTENDU QUE ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils attestent tous en avoir fait la lecture;

065-04-2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lyne Mckenzie et appuyé par le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 15 mars 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Période de questions

Avant de débuter cette période de questions, monsieur le maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui l'on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

Monsieur le maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomate possible. En contrepartie, monsieur le maire mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

À partir du moment où la première période de questions est ouverte, voici les sujets qui sont évoqués :

Question : Peut-on faire de la bigénération ou juste des logements accessoires?

Réponse : Oui, on peut faire de la bigénération. On va ajouter les mots de bigénération dans la règlementation sur les logements accessoires pour clarifier le tout. L'important pour avoir une bigénération est d'avoir une entrée distincte entre les 2 logements au sein d'un même bâtiment. C'est vraiment une avenue qui nous tient à cœur, car on sait que l'accession à la propriété n'est pas évidente dans le contexte actuel.

Question : J'avais posé une question sur la taxe des cours d'eau et je n'ai pas eu de nouvelles. Il n'y a pas eu de travaux de cours d'eau dans les dernières années. Pourquoi la taxe des cours d'eau représente un tel montant?

Réponse: La taxe a été chargée selon les quotes-parts chargées par la MRC, en plus des prévisions budgétaires associées à ce poste. S'il y a surplus, on pourra affecter à la fin de l'année dans une réserve décrétée par le conseil municipal par résolution, selon ce que le MAMH nous a confirmé et ainsi ajuster la taxe des cours d'eau pour l'année suivante.

Question: Vous servez-vous de cette taxe pour payer une quote-part de la MRC? Le montant de la taxe des cours d'eau ne devrait pas servir à payer des quotes-parts.

Réponse : Nous allons vérifier le tout.

Question: J'aimerais voir les montants des taxes ventilées dans le budget 2024, de la même façon que ça a été présenté les années précédentes. Puis-je avoir accès à ces informations publiques?

Réponse: Nous avons modifié cette année la façon de présenter le budget afin de simplifier l'information présentée pour le citoyen et s'uniformiser avec les pratiques courantes en matière de comptabilité, de la même façon que le font déjà les autres municipalités. L'information que vous demandez n'est pas consignée dans un document. Nous n'avons pas à créer ou à produire un document qui n'existe pas et nous n'avons pas à vous fournir l'information qui n'est pas consignée dans un document.

Question : Est-ce que la municipalité veut acheter l'église de Saint-Antoine-Abbé?

Réponse : On se l'est fait offrir verbalement. On a effectué ensuite une évaluation par un ingénieur au niveau de la structure, mais nous attendons une offre formelle de la part de la paroisse. Nous sommes donc en attente de la part d'une offre écrite de la paroisse. Chose certaine, c'est au cœur du village et le secteur nous tient à cœur. Si un projet concret est déposé, nous consulterons la population sur cette avenue.

Question : Quelle est la valeur des travaux à effectuer à l'église de Saint-Antoine-Abbé selon l'évaluation?

Réponse : Nous n'avons pas entre les mains les coûts estimés des travaux. Si nous obtenons une offre concrète et écrite de la part de la paroisse, nous obtiendrons une évaluation chiffrée des travaux à faire. Chose certaine, nous consulterons la population si une offre venait à être concrète.

4. Greffe

4.1 <u>Avis de motion - Règlement #273-8 modifiant le règlement sur les</u> permis et certificats concernant les remblais

La conseillère Lyne McKenzie donne avis de motion qu'un projet de règlement 273-8 sera présenté et déposé par lui-même ou un autre membre du conseil. Ce règlement vise à modifier le règlement 273 sur les permis et certificats afin de mieux encadrer et limiter les activités de remblai sur l'ensemble du territoire. Les travaux de remblais exécutés dans le cadre de projets de construction résidentielle sont cependant exclus.

1

4.2 <u>Dépôt du premier projet de règlement #273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats concernant les remblais</u>

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Franklin a adopté un règlement sur les permis et certificats 273 pour l'ensemble de son territoire;

067-04-2024

066-04-2024

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Franklin juge à propos de modifier le règlement sur les permis et certificats 273 afin de mieux encadrer et limiter les activités de remblai sur l'ensemble du territoire ;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.,

c. A-19.1), le conseil peut modifier son règlement sur les permis et certificat 273;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 avril 2024;

ATTENDU QU' un projet de règlement est déposé et présenté à la séance ordinaire du 2 avril 2024;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE déposer le premier projet de règlement 273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats 273 afin de mieux encadrer et limiter les activités de remblai sur l'ensemble du territoire.

ADOPTÉE

4.3 <u>Présentation du premier projet de règlement #273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats concernant les remblais</u>

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Franklin a adopté un règlement sur les permis et certificats 273 pour l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Franklin juge à propos de modifier le règlement sur les permis et certificats 273 afin de mieux encadrer et limiter les activités de remblai sur l'ensemble du territoire ;

068-04-2024

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil peut modifier son règlement sur les permis et certificat 273;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 avril 2024;

ATTENDU QU' un projet de règlement est déposé et présenté à la séance ordinaire du 2 avril 2024;

Il EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE présenter le premier projet de règlement 273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats 273 afin de mieux encadrer et limiter les activités de remblai sur l'ensemble du territoire ;

QU'IL soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce règlement ce qui suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le règlement sur les permis et certificats est modifié par :

- le remplacement des alinéas 17.9)
- le remplacement des alinéas 17.10)
- le remplacement des alinéas 17.11)
- l'ajout de l'alinéa 17.12)
- l'ajout de l'alinéa 17.13)
- l'ajout de l'alinéa 17.14)

L'article 3.6.2 se lit maintenant comme suit :

- « 17) travaux de remblai:
 - 17.1) Le certificat de localisation ou une description technique du terrain concerné;
 - 17.2) La localisation des zones devant être affectées par les travaux projetés;
 - 17.3) La superficie (ou volume) à remblayer ou déblayer;
 - 17.4) La localisation de tous les cours d'eau, marécages, boisés sur le terrain, puits d'eau potable ou sur les lots contigus;
 - 17.5) La projection au sol du ou des bâtiments déjà construits sur le terrain visé ou sur les lots ou terrainscontigus;
 - 17.6) La ligne ou les lignes de rue ou chemin;
 - 17.7) Le profil du terrain avant et après la réalisation des ouvrages projetés;
 - 17.8) La ligne des hautes eaux (s'il y a lieu);

17.9) La provenance des matériaux. Un maximum de 2 provenances

est autorisé par permis (1).

Des tests de sol valides et conformes effectués dans les 17.10) six (6) mois précédant le dépôt de ladite demande pour chaque provénance de terre. Pour chaque provenance de terre de remblai le/les tests de sol doivent être de catégorie de <A ou <AB et avoir été réalisés par un laboratoire agréé afin de vérifier la présence ou non de contaminant, et ce, pour chaque provenance;

- 17.11) La durée des travaux projetés d'un maximum d'un (1) mois. Possibilité de renouveler le permis un maximum de deux (2) fois;
- Un plan détaillant l'itinéraire des camions de transport 17.12) à l'intérieur du territoire de Franklin;
- Un plan d'aménagement réalisé par un agronome certi-17.13) fié pour tout remblai effectué en zone agricole;
- 17.14) Caractérisation environnementale du terrain concerné pour tout remblai en zone agricole par un biologiste ».

Article 3

Le règlement sur les permis et certificats est modifié par :

- L'abrégement de l'alinéa 17.12)
- L'ajout de l'alinéa 17.15)
- L'ajout de l'alinéa 17.16)

L'article 3.6.2 se lit maintenant comme suit :

- 17.15) Un dépôt de 20 000 \$, à l'ordre de la Municipalité de Franklin, est requis pour tout permis. Ce montant sera restitué au demandeur à la conclusion des travaux, sous réserve du respect de toutes les conditions et règlementations relatives au remblai.
- 17.16) Pour toute demande de permis de remblai impliquant plus de 100 voyages (équivalant à 1296 mètres cubes), le propriétaire devra assumer les frais d'un surveillant de chantier désigné par la municipalité, qui sera présent sur les lieux lors des semaines d'opérations de remblai afin de s'assurer du contenu adéquat des voyages de remblai, en plus de comptabiliser le nombre de camions venu effectuer du remblai. Le coût de la surveillance de chantier pour une semaine complète d'opérations se chiffre à 3 200 \$. Les frais de surveillance de chantier sont payables dès l'émission du permis.

Le règlement sur les permis et certificats est modifié par :

Le remplacement de l'article 3.6.5

L'article 3.6.5 se lit maintenant comme suit :

« 3.6.5 conditions de validité du certificat d'autorisation pour un remblai

En plus des dispositions générales applicables, un certificat d'autorisation pour un remblai doit remplir les conditions suivantes pour demeurer valide :

- Le propriétaire, le surveillant de chantier ou toute personne mandatée par le démandeur pour réaliser les travaux doit s'assurer du respect par les opérateurs de l'itinéraire prescrit au certificat d'autorisation;
- Le propriétaire des lieux où son surveillant de chantier doit communiquer par courriel à chaque vendredi à un représentant de la Municipalité dûment identifié le nombre de voyages de terre réalisés au cours de la semaine d'activités, notamment en transmettant le bon de livraison de chaque camion;
- Des tests de sol de phase I doivent être effectués aux frais du propriétaire des lieux, par un mandataire de la Municipalité, selon la mesure atteinte la plus rapidement, soit à chaque semaine d'opération, soit à chaque 1 296 mètres cube de terre transportée sur les lieux. Les travaux de remblai peuvent se poursuivre pendant la période de production des tests de sol et d'analyse des tests de sol;

- Des tests de sol de phase II sont exigés, aux frais du propriétaire des lieux, par un mandataire de la Municipalité, lorsque les résultats de tests de sol de phase I sont non-conformes et/ou non-valides. Lorsque des tests de sol de phase II sont exigés, il y a arrêt des travaux de remblai pendant la période de production des tests de sol et d'analyse des tests de sol. Les travaux de remblai peuvent se poursuivre à la réception derésultats valides et conformes de ces nouveaux tests de sol de phase II;
- Le non-respect de l'une ou plusieurs conditions mentionnées au Règlement no 273-8, constaté pendant la période de travaux de remblai, entraineront automatiquement un avis d'infraction et la suspension du permis. Un délai de vingt-quatre (24) heures est accordé au propriétaire pour se conformer à la règlementation;
- Le non-respect d'une ou plusieurs causes mentionnées au permis de remblai entraînera une révocation immédiate du permis de remblai.

Article 5

Au règlement 273 et à ses modifications subséquentes doit être ajouté l'assujettissement de la règlementation de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de remblais, de même que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, régissant les territoires sous la juridiction de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Article 6

Un comité consultatif de remblai est créé afin d'analyser chaque demande de permis de remblai. Ce comité administratif sera composé d'un ou une employé de la Municipalité de Franklin qui œuvre en urbanisme, de même qu'un ou une employé de la direction générale.

Article 7

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le règlement a été imprimé pour les citoyens présents à la séance du conseil municipal et sera déposé en annexe du procès-verbal, en plus d'être publié sur le site Web de la Municipalité.

ADOPTÉE

5. Ressources humaines

5.1 Rapport mensuel des activités dans l'administration

Le rapport mensuel des activités d'administration du mois de mars 2024 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture. Soulignons que les responsables de l'accueil des citoyens à l'hôtel de ville ont répondu à plus de 300 appels téléphoniques, plus de 400 courriels et accueilli plus de 150 personnes à la réception au cours du mois de mars 2024.

069-04-2024

5.2 Acceptation de la lettre de démission de l'employé # 13-09

ATTENDU QUE l'employée # 13-09 a déniché un autre emploi situé plus près de son domicile;

070-04-2024

ATTENDU QUE l'employée # 13-09 a remis sa démission et qu'elle est effective en date du 4 avril 2024;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair APPUYÉ PAR le conseiller Simon Brennan

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal accepte la démission de l'employée # 13-09.

ADOPTÉE

5.3 Embauche au poste temporaire de paysagiste

ATTENDU QUE Mme Sylvie Laplante a effectué du bon travail à titre de paysagiste pour la Municipalité de Franklin en 2023;

ATTENDU QUE Mme Sylvie Laplante possède de belles expériences de travail dans le domaine de l'aménagement paysager;

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin ne payera pas plus cher qu'en 2022 pour l'aménagement paysager de ses plates-bandes;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

071-04-2024 APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE procéder à l'embauche temporaire de Mme Sylvie Laplante comme paysagiste pour la Municipalité de Franklin, à raison de 25 heures par semaine, du mois d'avril au mois de septembre.

ADOPTÉE

6. Finances

6.1 Approbation des déboursés, comptes à payer et salaires

Il EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

072-04-2024 APPUYÉ PAR le conseiller Marc-André Laberge

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER la liste des déboursés du mois de mars, au montant de 152 619,49 \$, que la liste des déboursés fasse partie intégrante du procèsverbal et qu'elle soit conservée dans un registre prévu à cet effet;

D'APPROUVER la liste des comptes à payer d'une somme de 100 897,31 \$ déposée à la présente séance. Il y a dispense de lecture de cette liste;

D'APPROUVER les salaires des employés et élus municipaux totalisant 39 770, 90 \$ pour la période du 25 février au 23 mars 2024 inclusivement.

ADOPTÉE

6.2 <u>Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique</u>

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars;

073-04-2024

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par

le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme;

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

ADOPTÉE

6.3 <u>Dépôt - États financiers 2022</u>

ATTENDU l'obligation qu'a la Municipalité de produire des états financiers vérifiés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU les états financiers produits par la firme de vérificateurs comptables de la Municipalité, B.C.G.O., en regard de l'exercice financier de 2022;

ATTENDU la présentation faite par le maire Yves Métras des états financiers 2022 produits par la firme B.C.G.O.;

074-04-2024

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE ce Conseil prenne acte du dépôt et de la présentation des états financiers 2022 produits par la firme de vérification comptable B.C.G.O.;

D'APPROUVER lesdits états financiers consolidés pour l'exercice 2022, de même que le rapport financier produit par le maire Yves Métras, tels que présentés;

D'AUTORISER la transmission du Rapport financier consolidé au MAMH pour l'exercice financier 2022.

Le sommaire des états financiers 2022 a été imprimé pour les citoyens présents à la séance du conseil municipal et sera déposé en annexe du procès-

verbal, en plus d'être publié sur le site Web de la Municipalité. Les états financiers 2022 complets seront publiés sur le site Web de la Municipalité.

ADOPTÉE

6.4 <u>Dépôt - Faits saillants 2022</u>

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport des faits saillants 2022 présente et informe globalement sur la santé financière de la Municipalité qui est excellente à tous les niveaux. On y retrouve également quelques réalisations faites.

075-04-2024

Le rapport du maire qui fait état des faits saillants a été imprimé pour les citoyens présents à la séance du conseil municipal et sera déposé en annexe du procès-verbal, en plus d'être publié sur le site Web de la Municipalité.

7. Sécurité publique

7.1 Procès-verbal de la rencontre du 19 mars 2024 du Service incendie

Le procès-verbal de la rencontre du 19 mars 2024 du Service incendie est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

8. Transports et voirie

8.1 Rapport mensuel des activités du Service des travaux publics

Le rapport mensuel des activités du Service des travaux publics du mois de mars 2024 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

8.2 Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 231 264 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022-2023; ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

076-04-2024

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet entretien des routes locales.

ADOPTÉE

9. Hygiène du milieu

Aucun point.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport mensuel des activités à l'urbanisme

Le rapport mensuel des activités liées à l'urbanisme du mois de mars 2024 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

10.2 Demande à la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent d'entreprendre un recours judiciaire concernant le lot 5 621 238

ATTENDU QU'UN avis d'infraction a été remis au propriétaire du 2900, route 201, situé sur le lot 5 621 238, pour avoir notamment jeté sur son terrain et dans un cours d'eau des déchets, de la ferraille et autres débris, d'avoir déposé sur son terrain des véhicules automobiles hors d'état de fonctionnement, d'avoir remisé plusieurs véhicules à des endroits non aménagés à des fins de stationnement et d'avoir rejeté un contaminant provenant de l'installation septique dans l'environnement;

ATTENDU QU'UN constat d'infraction a été émis à l'endroit du propriétaire du 2900, route 201, situé sur le lot 5 621 238;

ATTENDU QUE la suite des procédures doit être effectuée par la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à la majorité des membres du conseil présents

DE demander à la cour Municipale du Haut-Saint-Laurent d'entreprendre un recours pénal contre le propriétaire du 2900, route 201, situé sur le lot 5 621 238;

D'AUTORISER monsieur Jacques Goudreau et madame Yomi Paquet de remettre à la cour municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent tout document en lien avec cette procédure.

ADOPTÉE

11. Loisirs, culture et vie communautaire

11.1 <u>Rapport mensuel des activités au niveau des loisirs et des</u> communications

Le rapport mensuel des activités liées aux loisirs et aux communications du mois de mars 2024 est présenté au Conseil. Il y a dispense de lecture.

078-04-2024

077-04-2024

Soulignons que plus de 780 personnes ont fréquenté le Centre récréatif et le parc Antoine-Labelle en mars 2024.

11.2 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - 17 mai

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

079-04-2024

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

Il EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉE

11.3 Soutien à l'organisme culturel Gueulart en cavale

ATTENDU QUE l'organisme culturel Gueulart en cavale collabore avec la Municipalité de Franklin pour les Journées de la Culture;

ATTENDU QUE l'organisme culturel Gueulart en cavale a reçu une aide financière du volet 1 – Soutiens au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité (FRR);

ATTENDU QUE l'organisme culturel Gueulart en cavale sollicite le soutien de la Municipalité de Franklin pour la promotion des activités, l'affichage de la publicité, l'utilisation de salles et d'équipement en plus de recevoir l'assistance d'employés municipaux;

080-04-2024

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCORDER le soutien nécessaire à l'organisme culturel Gueulart en cavale pour la réalisation de ses activités en sol franklinois.

ADOPTÉE

11.4 <u>Partenariat avec Commerces-secours en support aux victimes de violence conjugale</u>

ATTENDU QUE Commerces-secours est une initiative permettant aux victimes de violence conjugale d'avoir accès à travers les commerces locaux, à un lieu sécuritaire pour communiquer avec les ressources d'aide disponibles pour elles;

ATTENDU QUE les commerces et les municipalités sont invités à s'inscrire à titre de commerce partenaire;

ATTENDU QUE ces commerces partenaires deviennent des refuges sécuritaires et discrets;

ATTENDU QUE Commerce-secours se veut un mouvement de solidarité envers les victimes de violence conjugale pour créer un filet de sécurité à l'échelle de la région;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Brennan

081-04-2024

082-04-2024

APPUYÉ PAR le conseiller Mark Blair

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la direction générale de signer une entente avec Résidence-Elle afin d'offrir un lieu sécuritaire pour les femmes pouvant être en difficulté de violence conjugale et/ou sexuelle et devenir ainsi un partenaire avec Commerces-secours.

ADOPTÉE

12. Développement économique

Aucun point.

13. Correspondance

13.1 <u>Demande d'aide financière de la part du marché fermier du comté de Huntingdon</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin a reçu une demande d'aide financière de la part du marché fermier du comté de Huntingdon;

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Mark Blair

APPUYÉ PAR le conseiller Éric Payette

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

DE ne pas donner suite à cette demande.

ADOPTÉE

14. Divers

Aucun ajout.

15. Période de questions

Avant le début de cette deuxième période de questions, monsieur le maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

Monsieur le maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomate possible. En contrepartie, monsieur le maire mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

À partir du moment où la deuxième période de questions est ouverte, voici les sujets qui sont évoqués :

Question: Vous apportez de nombreux points positifs au règlement de remblai, mais je ne vois pas l'idée de redevances dans le projet de règlement de remblai. Pourquoi?

Réponse: On pourra revoir le tout, car, comme vous avez constaté, c'est toujours en constante évolution et on va s'adapter. On avance, on veut rendre l'accès aux remblais toujours plus restrictif. Il nous reste également à revoir et bonifier la règlementation sur les amendes reliées aux remblais. Nous allons évaluer votre suggestion, qui est intéressante.

Question: On parle de fournir des ressources pour Gueulart en cavale. Combien ça coûte?

Réponse : Il n'y a pas de contribution financière versée à Gueulart en cavale. Seulement la location d'un local pour leurs activités, la promotion sur le Web de leurs activités et le fait de fournir un employé à l'occasion pour une activité. Nous sommes très heureux de développer une offre de service culturelle à moindre coût comme c'est le cas actuellement.

Question : Quand est-ce que les nids-de-poule seront réparés sur le rang des Lemieux?

Réponse : Il y a déjà beaucoup de travaux qui ont été faits l'an dernier. Pour cette année, on va pouvoir prendre action concrètement lorsque le dégel sera complété, surtout étant donné qu'il y aura encore de la neige cette semaine.

Question: J'effectue des travaux de recherche avec l'université McGill. On a trouvé l'endroit de 600 sites de remblai dans la région, de Kahnawake jusque dans l'état de New York. Puis-je avoir accès à certains documents?

Réponse: Notre objectif est de ne plus avoir de remblais dans la municipalité. Vous pouvez contacter notre directeur général pour avoir accès aux documents existants.

16. Levée de la séance

Il EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Payette APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Mckenzie

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 22.

ADOPTÉE

083-04-2024

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Simon St-Michel,

Directeur général et greffier-trésorier

La signature par le Maire du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 2 avril 2024, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Yves Métras,

Maire

Monsieur Simon St-Michel,

Directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN M.R.C. DU HAUT-SAINT-LAURENT PROVINCE DE QUÉBEC

Règlement n° 273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats concernant les remblais

Avis de motion : 2 avril 2024

Dépôt et présentation du projet de règlement : 2 avril 2024

Adoption du projet de règlement : 6 mai 2024 Avis public d'entrée en vigueur : À venir Entrée en vigueur du règlement : À venir





MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN M.R.C. DU HAUT-SAINT-LAURENT PROVINCE DE QUÉBEC

> Règlement nº 273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats 273 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis de remblai et d'ajouter des conditions de validité particulière aux certificats d'autorisations pour les travaux de remblai

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Franklin a adopté un règlement sur les permis et certificats 273 pour l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Franklin juge à propos de modifier le règlement sur les permis et certificats 273 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis de remblai et d'ajouter des conditions de validité particulière aux certificats d'autorisations pour les travaux de remblai;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil peut modifier son règlement sur les permis et certificat 273;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 avril 2024 2024;

ATTENDU QU' un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance ordinaire du 2 avril 2024;

ATTENDU QU' un règlement a été adopté à la séance ordinaire du 6 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par XYZ, appuyé par XYZ et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, chacun attestant avoir pris connaissance du présent règlement, en avoir compris le sens et la portée et se déclarant en accord;

D'adopter le règlement nº 273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats 273 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis de remblai et d'ajouter des conditions de validité particulière aux certificats d'autorisations pour les travaux de remblai;

QUE le Règlement nº 273-8 modifiant le règlement sur les permis et certificats 273 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis de remblai et d'ajouter des conditions de validité particulière aux certificats d'autorisations pour les travaux de remblai soit adopté et qu'il soit décrété et statué par ce Règlement ce qui suit :



Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le règlement sur les permis et certificats est modifié par :

- *le remplacement des alinéas 17.9)*
- le remplacement des alinéas 17.10)
- le remplacement des alinéas 17.11)
- l'ajout de l'alinéas 17.12)
- l'ajout de l'alinéas 17.13)
- l'ajout de l'alinéas 17.14)

L'article 3.6.2 se lit maintenant comme suit :

- « 17) travaux de remblai:
 - 17.1) Le certificat de localisation ou une description technique du terrain concerné;
 - 17.2) La localisation des zones devant être affectées par les travaux projetés;
 - 17.3) La superficie (ou volume) à remblayer ou déblayer;
 - 17.4) La localisation de tous les cours d'eau, marécages, boisés sur le terrain, puits d'eau potable ou sur les lots contigus;
 - 17.5) La projection au sol du ou des bâtiments déjà construits sur le terrain visé ou sur les lots ou terrains contigus;
 - 17.6) La ligne ou les lignes de rue ou chemin;
 - 17.7) Le profil du terrain avant et après la réalisation des ouvrages projetés;
 - 17.8) La ligne des hautes eaux (s'il y a lieu);
 - 17.9) La provenance des matériaux. Un maximum de 2 provenances est autorisé par permis (1).
 - 17.10) Des tests de sol valides et conformes effectués dans les six (6) mois précédant le dépôt de ladite demande pour chaque provenance de terre. Pour chaque provenance de terre de remblai le/les tests de sol doivent être de catégorie de <A ou <AB et avoir été réalisés par un laboratoire accrédité afin de vérifier la présence ou non de contaminant, et ce, pour chaque provenance;
 - 17.11) La durée des travaux projetés d'un maximum d'un (1) mois. Possibilité de renouveler le permis un maximum de trois (3) fois ;
 - 17.12) Un plan détaillant l'itinéraire des camions de transport à l'intérieur du territoire de Franklin;
 - 17.13) Un plan d'aménagement réalisé par un agronome certifié pour tout remblai effectué en zone agricole;
 - 17.14) Caractérisation environnementale du terrain concerné pour tout remblai en zone agricole par un biologiste ».

Article 3

Le règlement sur les permis et certificats est modifié par :

- L'abrégement de l'alinéa 17.12)
- L'ajout de l'alinéas 17.15)
- L'ajout de l'alinéas 17.16)

L'article 3.6.2 se lit maintenant comme suit :

17.15) Un dépôt de 20 000 \$, à l'ordre de la Municipalité de Franklin, est requis pour tout permis. Ce montant sera restitué au demandeur à la conclusion des travaux, sous réserve du respect de toutes les conditions et réglementations relatives au remblai.

17.16) Pour toute demande de permis de remblai impliquant plus de 100 voyages (équivalant à 1296 mètres cubes), le propriétaire devra assumer les frais d'un surveillant de chantier désigné par la municipalité, qui sera présent sur les lieux lors des semaines d'opérations de remblai afin de s'assurer du contenu adéquat des voyages de remblai, en plus de comptabiliser le nombre de camions venu effectuer du remblai. Le coût d'un surveillant de chantier pour une semaine complète d'opérations se chiffre à 3 200 \$. Les frais de surveillance de chantier sont payables dès l'émission du permis.

Article 4

Le règlement sur les permis et certificats est modifié par :

• Le remplacement de l'article 3.6.5

L'article 3.6.5 se lit maintenant comme suit :

3.6.5 conditions de validité du certificat d'autorisation pour un remblai

En plus des dispositions générales applicable, un certificat d'autorisation pour un remblai doit remplir les conditions suivantes pour demeurer valide :

- Le propriétaire, le surveillant de chantier ou toute personne mandatée par le demandeur pour réaliser les travaux doit s'assurer du respect par les opérateurs de l'itinéraire prescrit au certificat d'autorisation;
- Le propriétaire des lieux ou son surveillant de chantier doit communiquer par courriel à chaque vendredi à un représentant de la Municipalité dûment identifié le nombre de voyages de terre réalisés au cours de la semaine d'activités, notamment en transmettant le bon de livraison de chaque camion ;
- Des tests de sol de phase I doivent être effectués aux frais du propriétaire des lieux, par un mandataire de la Municipalité, selon la mesure atteinte la plus rapidement, soit à chaque semaine d'opération, soit à chaque 1 296 mètres cube de terre transportée sur les lieux. Les travaux de remblai peuvent se poursuivre pendant la période de production des tests de sol et d'analyse des tests de sol;
- Des tests de sol de phase II sont exigés, aux frais du propriétaire des lieux, par un mandataire de la Municipalité, lorsque les résultats de tests de sol de phase I sont non-conformes et/ou non-valides. Lorsque des tests de sol de phase II sont exigés, il y a arrêt des travaux de remblai pendant la période de production des tests de sol et d'analyse des tests de sol. Les travaux de remblai peuvent se poursuivre sur réception des résultats valides et conformes de ces nouveaux tests de sol de phase II;
- Des tests de sol de phase II sont exigés, aux frais du propriétaire des lieux, par un mandataire de la Municipalité, à la fin de tout travaux de remblai ;
- Le non-respect de l'une ou plusieurs conditions mentionnées au Règlement no 273-8, constaté pendant la période de travaux de remblai, entrainera automatiquement un avis d'infraction et la suspension du permis. Un délai de vingt-quatre (24) heures est accordé au propriétaire pour se conformer à la règlementation;
- Le non-respect d'une ou plusieurs causes mentionnées au permis de remblai entraînera une révocation immédiate du permis de remblai.

Article 5

Au règlement 273 et à ses modifications subséquentes doit être ajouté l'assujettissement de la règlementation de la MRC du Haut-Saint-Laurent en matière de remblais, de même que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, régissant les territoires sous la juridiction de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.



Article 6

Un comité consultatif de remblai est créé afin d'analyser chaque demande de permis de remblai. Ce comité administratif sera composé d'un ou une employée de la Municipalité de Franklin qui œuvre en urbanisme, de même qu'un ou une employée de la direction générale.

Article 7

Yves Métras

Maire

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Simon St-Michel

Directeur général et greffier-Trésorier

Municipalité de Franklin

Rapport financier consolidé

31 décembre 2022

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Municipalité de Franklin | 69010 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Je soussigné(e), Simon St-Michel, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Mur décembre 2022.	nicipalité de Franklin pour l'exercice terminé le 31
Signature Simon A-W	D. I 0
Signature Principal A 1 1/4	Date 6 mars 2024

Aux membres du conseil,

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	. 8
Renseignements complémentaires consolidés	_
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	23
Situation financière par organismes	24
Charges par objets	25
Excédent (déficit) accumulé	26
Avantages sociaux futurs	30
Renseignements financiers consolidés non audités	
Analyse des revenus consolidés	37
Analyse des charges consolidées	49

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Franklin

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Franklin (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Municipalité de Franklin** au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la **Municipalité de Franklin** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages \$13, \$14, \$15 et \$23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Vaudreuil-Dorion, le 6 mars 2024

1 Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A116447

BIGO S.E.N.C.R.L.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations	
	_	2022	2021
			Redressé note 23
Revenus	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Taxes	Ĩ	2 329 975	1 973 381
Compensations tenant lieu de taxes	2	13 113	10 903
Quotes-parts	3		
Transferts	4	926 444	418 449
Services rendus	5	115 757	57 134
Imposition de droits	6	116 584	124 765
Amendes et pénalités	7	11 370	19 091
Revenus de placements de portefeuille	8	4 859	2 275
Autres revenus d'intérêts	9	14 991	34 739
Autres revenus	10	22 619	22 718
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises			
municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	3 555 712	2 663 455
Charges			2 000 100
Administration générale	14	892 033	863 778
Sécurité publique	15	441 793	355 716
Transport	16	892 507	801 275
Hygiène du milieu	17	415 788	512 894
Santé et bien-être	18		4 590
Aménagement, urbanisme et développement	19	159 841	170 184
Loisirs et culture	20	281 598	204 908
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	24 316	30 873
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	3 107 876	2 944 218
Excédent (déficit) de l'exercice	25	447 836	(280 763)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	9 353 201	9 596 801
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27	(94 813)	(57 650)
Solde redressé	28	9 258 388	9 539 151
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	9 706 224	9 258 388

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page \$13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021 Redressé note 23
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	236 657	129 464
Débiteurs (note 5)	2	1 760 150	1 256 320
Prêts (note 6)	3		7 200 020
Placements de portefeuille (note 7)	4	26 004	525 623
Participations dans des entreprises municipales et des		25 55 .	020 020
partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	2 022 811	1 911 407
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		60 730
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	655 174	495 879
Revenus reportés (note 12)	12	61 722	113 312
Dette à long terme (note 13)	13	1 001 536	1 019 034
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	1 718 432	1 688 955
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	304 379	222 452
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	9 390 769	9 021 451
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 000 1 00	0 021 101
Stocks de fournitures	20	6 361	10 235
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	4 715	4 250
	23	9 401 845	9 035 936
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	9 706 224	9 258 388

Obligations contractuelles (note 19)

Droits contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations	
		2022	2021
			Redressé note 23
Excédent (déficit) de l'exercice	1	447 836	(280 763)
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (899 675)(247 840)
Produit de cession	3	/ (
Amortissement	4	530 357	465 021
(Gain) perte sur cession	5		
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(369 318)	217 181
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	3 874	(182)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(465)	2 207
	13	3 409	2 025
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	81 927	(61 557)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	317 265	341 659
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18	(94 813)	(57 650)
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19	(- /-)	(5. 000)
Solde redressé	20	222 452	284 009
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	304 379	222 452

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021 Redressé note 23
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	447 836	(280 763)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	530 357	465 021
Autres			
 Redressement 	3		(57 650)
	4		. ,
	5	978 193	126 608
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(503 830)	665 142
Autres actifs financiers	7	-	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	159 295	(517 621)
Revenus reportés	9	(51 590)	69 675
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10		
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	3 874	(182)
Autres actifs non financiers	13	(465)	2 207
	14	585 477	345 829
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15 (899 675) (247 840)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	033 073)(247 040)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17 (1/	
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18)(
The same as to so	19	(899 675)	(247.940)
A stinité a de ute essent	10	(033 073)	(247 840)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations			
dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20 ()()
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22 ()()
Cession	23	499 619	64 994
	24	499 619	64 994
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	49 508	405 191
Remboursement de la dette à long terme	26 (67 878)(740 336)
Variation nette des emprunts temporaires	27	(60 730)	(43 236)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	872	(2 644)
Autres			, ,
•	29		
•	30		
	31	(78 228)	(381 025)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	107 193	
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	J.C	101 193	(218 042)
Solde déjà établi	33	120 464	247 500
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34	129 464	347 506
Solde redressé	35	129 464	347 506
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	236 657	129 464

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité de Franklin est un organisme municipal constituée et régi en vertu du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1) et ses amendements. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la municipalité englobe les opérations financières de l'organisme qui est sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas de partenariat. La municipalité participe au partenariat suivant : la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon.

Les comptes de la municipalité et de l'organisme compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la municipalité dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la municipalité et sont combinés ligne par ligne. Les opérations et les soldes interorganismes sont ensuite éliminés.

La municipalité ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

L'expression "Administration municipale" utilisée réfère à la Municipalité de Franklin excluant l'organisme qu'elle contrôle.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Le taux de participation de la municipalité dans les opérations de la Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon pour l'exercice est de 9,13 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 8,73% en début d'exercice à 8,38% à la fin de l'exercice.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des droits et obligations contractuels et des actifs et passifs éventuels. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

La principale estimation est la durée d'utilité des immobilisations.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements

Les placements temporaires sont présentés au coût et sont dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

b) Actifs non financiers

La municipalité comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers puisqu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables au règlement de passifs, à moins d'être vendus.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la municipalité bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la municipalité bénéficiera des services acquis.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et sont constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'exercice au cours duquel ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S.O.

H) Instruments financiers

S.O.

I) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	236 657	129 464
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
•	3		
•	4		
•	5		
•	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	236 657	129 464
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8 ()()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	236 657	129 464
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	8 515	8 853
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et			
ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11		

Note

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12	307 196	308 760
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		500 700
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	1 099 619	739 704
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	283 318	81 776
Organismes municipaux	16	8 949	10 102
Autres		0 0 10	10 102
Droits de mutation et autres	17	61 068	115 978
•	18	0.00	110 070
	19	1 760 150	1 256 320
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	72 722	11 913
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28	721 326	510 951
Ministère de la Culture et des Communications	29	121020	310 331
Autres ministères/organismes	30	305 571	216 840
<u> </u>	31	1 099 619	739 704

Note

6. Prêts

2022	2021
32	
33	
34	
35	
36	
37	
	32 33 34 35 36

Note

7. Placements de portefeuille

	2022	2021
38		
39	26 004	525 623
40	26 004	525 623
41		
42		
	39 40 41	38 39 26 004 40 26 004

Note

8. Avantages sociaux futurs

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
à prestations déterminées	43		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et			
autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45		
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs			
à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48		
Autres régimes (REER et autres)	49	7 159	2 245
Régimes de retraite des élus municipaux	50		
	51	7 159	2 245
Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.			
Note			
9. Autres actifs financiers			
		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52	-	
Autres	53		
	54		

Note

10. Emprunts temporaires

La municipalité a autorisé et négocié auprès d'une institution financière une marge de crédit de 100 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (6.45% au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2022, le solde non utilisé de cette marge de crédit était de 100 000 \$.

11. Créditeurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	489 228	378 116
Salaires et avantages sociaux	56	82 149	104 925
Dépôts et retenues de garantie	57	47 658	281
Provision pour contestations d'évaluation	58		20.
Autres			
Organismes municipaux	59		3 588
 Intérêts courus sur dette LT 	60	2 230	2 361
 Gouvernement du Québec 	61	33 222	6 608
Gouvernement du Canada	62	687	0 000
•	63		
	64	655 174	495 879

Note

12. Revenus reportés

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	8 670	37 517
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66	33 374	32 195
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
■ FRR - Volet 4	71		40 000
■ TECQ	72		3 300
 Nouveaux horizons 	73	19 678	
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
Autres	80		300
•	81		
•	82		
•	83		
*	84		
•	85		
•	86		
	87	61 722	113 312

Note

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2022	2021
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	2,88	2026	2040	88	933 100	996 400
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de							
location-acquisition					94		
Autres	2,69	2.69	2023	2027	95	71 123	26 193
					96	1 004 223	1 022 593
Frais reportés liés à la dette à long terme					97 (2 687)(3 559)
					98	1 001 536	1 019 034

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligation	is et billets	Autres dettes	à long terme	Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2023	99		64 500		6 981	71 481
2024	100		65 900		3 721	69 621
2025	101		67 000		3 805	70 805
2026	102		68 300		3 897	72 197
2027	103		102 100		3 989	106 089
2028 et plus	104		565 300		48 730	614 030
	105		933 100		71 123	1 004 223
Intérêts et frais						
accessoires	106))
	107		933 100		71 123	1 004 223

Note

Les versements estimatifs excluent le montant des refinancements dans l'année où ils doivent survenir.

14. Autres passifs

		2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108		
Assainissement des sites contaminés	109		
Autres			
•	110		
•	111		
	112		
•	113		
	114		

Note

13. Intilionilizations corporelles	15.	Immobilisations	corporelles
------------------------------------	-----	------------------------	-------------

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115	1 884 495			1 884 495
Eaux usées	116	2 560 022			2 560 022
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,		2 000 022			2 300 022
tunnels et viaducs	117	5 168 208	682 074		5 850 282
Autres		0 100 200	302 014		0 000 202
¥.	118	931 585			931 585
•	119				001000
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	1 574 239			1 574 239
Améliorations locatives	122				200
Véhicules	123	1 306 770	176 440		1 483 210
Ameublement et équipement de bureau	124	75 257			75 257
Machinerie, outillage et équipement divers	125	453 337	168 545		621 882
Terrains	126	152 837	6 800		159 637
Autres	127				100 007
	128	14 106 750	1 033 859		15 140 609
Immobilisations en cours	129	135 538	(134 184)		1 354
	130	14 242 288	899 675		15 141 963
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131	4C4 0E0	47.440		500 (70
Eaux usées	132	461 059 614 734	47 113		508 172
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts,	132	614 734	64 001		678 735
tunnels et viaducs	133	2 287 410	200 070		0.404.000
Autres	199	2 207 410	206 87 9		2 494 289
Autres infrastructures	134	194 198	40 E70		007.774
- Addes imasurcides	135	194 190	43 573		237 771
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	902 099	41 566		042 005
Améliorations locatives	138	302 033	41 300		943 665
Véhicules	139	529 670	62 863		592 533
Ameublement et équipement de bureau	140	20 888	11 676		
Machinerie, outillage et équipement divers	141	210 779	52 686		32 564
Autres	142	210113	32 000		263 465
, interest	143	5 220 837	530 357		E 754 404
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	9 021 451	330 331		5 751 194 9 390 769
Biens loués en vertu de contrats					
de location-acquisition inclus					
dans les immobilisations corporelles					
Coût	145				
Amortissement cumulé	146 ()/	M	1/	
Valeur comptable nette	147	/\	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	<u></u>	

16. Propriétés destinées à la revente

202	2 2021
148	
149	
150	
151	
152	
153	
	149 150 151

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
•	154				
•	155				
J -	156				
•	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
	159				
•	160				
•	161				
	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				
Note		West of the second seco			

18. Autres actifs non financiers

		2022	2021
Frais payés d'avance		-	
 Assurances 	165	4 715	4 250
•	166		
•	167		
Autres			
•	168		
•	169		
	170	4 715	4 250

Note

19. Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles, qui concernent principalement des contrats de déneigement et de collecte, de transport et d'élimination des matières résiduelles, la municipalité s'est engagée à effectuer des versements pour un montant total de 1 732 376 \$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	538 286 \$
2024	549 777 \$
2025	476 363 \$
2026	167 950 \$

20. Droits contractuels

Dans le cadre d'un programme de subvention sur les infrastructures, la municipalité et les gouvernements du Québec et du Canada ont signé des protocoles d'entente dans lesquels les gouvernements s'engagent à verser une somme de 1 387 157 \$ pour la réalisation de travaux. La municipalité doit également investir 425 000 \$ dans ces travaux. Les travaux doivent être exécutés avant le 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2022, une somme totale de 718 544 \$ a été constatée à titre de revenu et un solde de 668 813 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

La municipalité a signé un bail relatif à la location de locaux. Cette entente, d'une durée de sept ans, se terminera le 30 juin 2025. En vertu de cette entente, les revenus qui seront constatés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit:

2023	16 800 \$
2024	16 800 \$
2025	8 400 \$

La municipalité a conclu une entente avec une autre municipalité pour le service de protection incendie. Cette entente est d'une durée de 4 ans débutant le 1er janvier 2022. Le revenu annuel est de 10 000 \$.

21. Passifs éventuels

S.O

A) Cautionnements et garanties

		Montant initial	Solde des car	utionnements
Description		des cautions	2022	2021
Emprunts temporaires				
	171			
Dettes à long terme				
	172			
	173			

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

La municipalité est mise en cause dans le cadre d'une demande en dommages et en injonction permanente. Une somme de 1 102 416 \$ est réclamée. La responsabilité de la municipalité n'a pas été établie et, de ce fait, aucune somme n'a été comptabilisée aux livres. Advenant un accueil favorable de cette réclamation, la charge en découlant serait comptabilisée dans l'exercice alors en cours.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Le solde de l'excédent accumulé au 1er janvier 2022 a été redressé d'un montant de 94 813 \$ afin de reclasser à l'excédent les sommes relatives au manque à gagner lié à la taxation pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts. Les postes suivants de l'état de la situation financière ont été modifiés:

Débiteurs (94 813) \$
Excédent de fonctionnement affecté 101 881 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés (7 068) \$

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers net (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par l'organisme contrôlé, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

S.O.

26. Incidence du Coronavirus (COVID-19) sur les états financiers

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme pandémie mondiale.

La municipalité a poursuivi ses activités malgré la pandémie, cette dernière n'ayant eu que peu d'impact sur les revenus et les charges de fonctionnement de l'exercice.

La municipalité prévoit que les impacts sur ses résultats et ses flux de trésorerie ne seront pas majeurs au cours du prochain exercice. S'il y a lieu, toute perturbation serait comptabilisée au moment où l'impact serait connu et lorsqu'il pourrait faire l'objet d'une évaluation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

~ N & 4 R & F & & & &	Administration municipale Redressé note 23 10 903 378 662 44 004 124 765 19 091 2 275 34 739 12 718	Administration municipale 2 275 216 10 204 337 969 40 293 84 200 6 500 9 500 2 799 084	Administration municipale 2 329 975 13 113 347 298 91 727 116 584 11 370 4 859 14 991 15 819	Ventilation de Or l'amortissement co	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
onnement nsations tenant lieu de taxes parts strandus is rendus es et péralités se et péralités se de parcements de portefeuille revenus d'intérêts 10	1 973 381 10 903 378 662 44 004 124 765 19 091 2 275 34 739 12 718	2 275 216 10 204 337 969 40 283 84 200 6 500 6 000 9 500 2 799 084	2 329 975 13 113 347 298 91 727 116 584 11 370 4 859 14 991 15 819		partenaliats	
nnement nsations tenant lieu de taxes -parts strandus ion de droits es et pénalités is de placements de portefeuille revenus d'intérêts		2 275 216 10 204 337 969 40 283 84 200 6 500 6 000 9 500 2 799 084	2 329 975 13 113 347 298 91 727 116 584 11 370 4 859 14 991 15 819			
		2 275 216 10 204 337 969 40 293 84 200 6 500 6 000 9 500 2 799 084	2 329 975 13 113 347 298 91 727 116 584 11 370 4 859 14 991 15 819			
		337 969 40 293 40 293 84 200 6 500 9 500 2 799 084	13 113 13 113 347 298 91 727 115 584 11 370 4 859 14 991 15 819			3 330 075
		337 969 40 293 40 293 84 200 6 500 9 500 29 182	347 298 91 727 116 584 11 370 4 859 14 991 15 819			13 113
		337 969 40 283 84 200 6 500 6 000 29 182 2799 064	347 298 91 727 115 584 11 370 4 859 14 991 15 819		11 757	2
		40 283 40 283 84 200 6 500 9 500 29 182 2 799 064	91 727 115 584 11 370 4 859 14 991 15 819			906 746
		84 200 6 500 6 000 9 500 29 182 2 799 064	115 584 11 370 4 859 14 991 15 819		030 76	727 247
		6 500 6 000 9 500 29 182 2 799 064	11 370 4 859 14 891 15 819	CHARLES OF STREET, STR	74 000	115 737
		6 000 6 000 9 500 29 182 2 799 064	4 859 14 991 15 819	THE REAL PROPERTY OF THE PARTY		110 004
		29 182 2 799 064	4 659 14 991 15 819			0/0 1
		2 799 064	14 991 15 819			4 859
		29 182	15 819			14 991
Effet not des enérations de rectauration	2 600 538	2 799 064				15 819
	2 600 538	2 /99 064				
7.		. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	2 945 736		35 797	2 969 766
issement						
rts						
Transferts 15		Manufata Administration of the Control of the Contr	579 146			579 146
Imposition de droits						
Autres revenus						
des promoteurs			D08 8			000 0
Autros	000		0000			O BUU
	10 000					
ses						
municipales et de partenariats commerciaux 19						
Effet net des opérations de restructuration 20						
21	10 000		585 946			585 946
22	2 610 538	2 799 064	3 531 682		35 797	3 555 712
nérale	833 548	772 333	857 077	34 956		892 033
nplique	313 651	403 083	369 165	72 628		441 793
Transport 25	563 869	620 654	660 232	232 275		892 507
u milieu	393 472	448 210	296 046	119 742		415 788
Santé et bien-être	4 590	3 780	!	!		
Aménagement, urbanisme et développement	169 362	174 918	158 574	1 267		159 841
Loisirs of culture	160 453	211 515	200 800	CV L ZV	VC0 6V	003 500
Réseau d'électricité	200	2	202 023	741 145	47C C4	020 02
<u> </u>	27 620	82 935	121 50		4 440	310 10
of the state of th	740	20	101 CZ		247	24 310
<u>a</u>						
	A51 22A		7 040 043	1000000		THE STREET OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF T
	2006 700	2747 408	300 010	(010 000		010
	2 3 20 7 03	2/1/428	30/51/0		44 4/3	3 10/ 8/6
Excedent (deficit) de l'exercice 35 (316 251) 81 636	(316 251)	81 636	456 512		(8 676)	447 836

Rapport financier consolidé 2022 | S12 |

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	ď	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) de l'exercice Moins : revenus d'investissement	1 2 ((316 251) 10 000) (81 636) (456 512 585 946) ((8 676)	447 836
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		(308.051)	91 636	(120,424)	1929 07	700000
CONCILIATION À DES FINS FISCAI ES		(102.020)	000 10	(159 494)	(0/00)	(130 110)
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	451 224		508 010	22 347	530 357
Produit de cession	ιΩ				: 	
(Gain) perte sur cession	9					
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	451 224		508 010	22 347	530 357
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriètés vendues	Ø.					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	1					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement						(A.A. a.
et participations dans des entreprises municipales						
et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						Assembly to the second
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				139	139
Remboursement de la dette à long terme	17 (67 472)(64 364)(63 300) (4 578) (67 878)
	18	(67 472)	(64 364)	(63 300)	(4 439)	(67 739)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (217 530)(\(\)	313 729) (~	313 729)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	152 562		31 866		31 866
Réserves financières et fonds réservés	22	(17 272)	(17 272)	(22 466)		(22 466)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		•			(2)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(82 240)	(17 272)	(304 329)		(304 329)
	56	301 512	(81 636)	140 381	17 908	158 289
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice						
à des fins fiscales (24 739)	27	(24 739)		10 947	9 232	20 179

Rapport financier consolidé 2022 | S13 |

Réalisations 2022

Réalisations 2021

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÈCEMBRE 2022

	'	realizations see		Nealloallolls 2022	
		Administration	Administration	Organismes	Total
		municipale	municipale	contrôlés et nartenariats	consolidé¹
Revenus d'investissement	-	10 000	585 946		585 046
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					000
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration generale	2 (70 614)(29 162)/)(29 162)
Sécurité publique	3) (965 6)(<i>``</i>	
Transport	4 (23 958)(854 540)(854 540)
Hygiène du milieu	2 ((10 858))(```	(2)
Santé et bien-être	9)(```	× >	
Aménagement, urbanisme et développement) /	2 251)(` \ \	*	
Loisirs et culture	8 (152 279)(15 973) (< >	15 973)
Réseau d'électricité) 6	× ×)(< >=	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10				
	11 (247 840)(899 675)()(899 675)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ()(),()(
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et					
participations dans des entreprises municipales et des					
partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ()()()(
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14			49 508	49 508
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	217 530	313 729		313 729
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18				
a production of the contract o	19	217 530	313 729		313 729
	50	(30 310)	(585 946)	49 508	(536 438)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(20 310)		49 508	49 508

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des tins fiscales

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Rapport financier consolidé 2022 | 514 |

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2021		2022	
	Administration municipale Redresse note 23	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS				•
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	120 611	228 142	8 515	236 657
Debiteurs (note 5)	1 242 655	1 748 468	11 682	1 760 150
Prets (note 6)	9			
Placements de portefeuille (note 7)	525 623	26 004		26 004
Participations dans des entreprises municipales et des				
partenariats commerciaux	5			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	φ			
Autres actifs financiers (note 9)				
8	1 888 889	2 002 614	20 197	2 022 811
PASSIFS				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	6			
	01			
Créditeurs et charges à payer (note 11)		652 188	2 986	655 174
	113 312	61 722		61 722
		930 413	71 123	1 001 536
s sociaux futurs (note 8)	14			
	In.			
	1 599 143	1 644 323	74 109	1 718 432
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	7 289 746	358 291	(53 912)	304 379
ACTIFS NON FINANCIERS				
Immobilisations corporelles (note 15)	18 8 842 061	9 233 726	157 043	9 390 769
te 16)				
Stocks de fournitures	8 170	4 007	2 354	6 361
Autres actifs non financiers (note 18)	4 250	4 7 1 5		4 715
	8 854 481	9 242 448	159 397	9 401 845
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
l non affecté		963 571	15 753	979 324
		160 585		160 585
	153 491	175 957	460	176 417
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	_).()(_
Financement des investissements en cours 28				-
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	7 845 661	8 300 626	89 272	8 389 898
Gains (pertes) de réévaluation cumulés				THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS N
31	9 144 227	9 600 739	105 485	9 706 224
Obligations combinationless (socks 40)		The second secon		

Rapport financier consolidé 2022 | S15 |

Obligations contractuelles (note 19)

Drots contractuels (note 20)

Passifs éventuels (note 21)

Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenarials.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS CHARGES PAR OBJETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration	municipale	Données cor	nsolidées
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	656 608	540 974	547 801	585 428
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	83 074	68 273	69 310	74 089
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipau	ıx				
Compensations pour services municipal					
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 619 457	1 683 194	1 696 307	1 527 772
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long te	erme				
à la charge					
De l'organisme municipal	9	82 935	19 011	20 160	20 569
D'autres organismes municipaux	10	-2		20 100	20 000
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11				2 672
D'autres tiers	12				2012
Autres frais de financement	13		4 156	4 156	7 632
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	273 854	246 156	234 389	237 335
Transferts	15		- 15	201000	20. 000
Autres	16				
Autres organismes					
Transferts	17				
Autres	18	1 500	5 396	5 396	8 826
Amortissement					
mmobilisations corporelles	19		508 010	530 357	465 021
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
•	21				
 AUTRES 	22				14 874
•	23				
	24	2 717 428	3 075 170	3 107 876	2 944 218

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	979 324	867 681
Excédent de fonctionnement affecté	2	160 585	283 915
Réserves financières et fonds réservés	3	176 417	153 491
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 {)(,
Financement des investissements en cours	5	//	(49 048)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	8 389 898	8 002 349
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 706 224	9 258 388
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	963 571	861 160
Organismes contrôlés et partenariats¹	10	15 753	6 521
	11	979 324	867 681
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
Équipement incendie	12		3 503
Infrastructures de parc	13		100 000
Services utilisateur payer	14	67 927	99 195
Site web	15	3 000	3 000
•	16		
 Travaux cours d'eau 	17	49 658	35 627
Pont Mitchell	18	40 000	40 000
Rue de l'Éden	19		1 090
 Équipements Premiers répond. 	20		1 500
	21	160 585	283 915
Organismes contrôlés et partenariats¹			
•	22		
•	23		
	24		
	25		
	26	160 585	283 915

^{1.} Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
•	27		
•	28		
•	29		
•	30		
•	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
1	33		
	34		
	35		
	36		
onds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	91 006	73 733
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41	79 758	79 758
Organismes contrôlés et partenariats	42	460	
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	5 193	
Autres			
•	46		
	47		
	48	176 417	153 491
	49	176 417	153 491

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2022

VENTILATION DES DIEFÉDENTS ÉLÉMENTS (A)		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 (ί	
Autres	54 (Ω	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 (ίč	
	56 (1(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 (Ϋ́	
Assainissement des sites contaminés	58 (Ϋ́	
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 (17	
Autres	- 1	/\	
•	60 (W	
•	61 (17	
	62 (<u> </u>	·
Autres mesures d'allègement fiscal		- /\	
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63 ()(
Utilisation du fonds de roulement	64 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		А	
Utilisation du fonds général	65 ()(
Utilisation du fonds de roulement	66 ()(
Autres	(Д	
	67 (M	
	68 ()(
	69 (
inancement à long terme des activités de fonctionnement	00 (
Mesure relative à la TVQ	70 (17	
Mesure relative à la COVID-19	71 () (
Frais d'émission de la dette à long terme	72 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 () () (
Autres	1	А	
•	74 (W	
in the state of th	75 ()(
	76 (
léments présentés à l'encontre des DCTP	13 (
Financement des activités de fonctionnement	77		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de	rd		
portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement	13		
liés à des emprunts de fonctionnement	80		
Autres	DO		
# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	81		
Above the second	82		
		· · ·	
	83 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite) AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		-	····
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	84		
Investissements à financer	85 ()(49 048)
	86		(49 048)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	9 390 769	9 021 451
Propriétés destinées à la revente	88		
Prêts	89		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91		
	92	9 390 769	9 021 451
Ajustements aux éléments d'actif	93		
	94	9 390 769	9 021 451
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	95	1 001 536)(1 019 034)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 (2 687)(3 559)
Montants des débiteurs et autres montants affectés		, ,	,
au remboursement de la dette à long terme	97		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	3 352	3 491
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99		
	100 (1 000 871)(1 019 102)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 ()()
	102 (1 000 871)(1 019 102)
	103	8 389 898	8 002 349

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Régimes de retraite enregistrés	1			
Régimes supplémentaires de retraite	2		_	
Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres res	nseigneme	ents		
		2022	2021	
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs				
Actif (passif) au début de l'exercice	3			
Charge de l'exercice	4	()()
Cotisations versées par l'employeur	5		, ,	,
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation				
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(١
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9			
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10			
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11			
Provision pour moins-value	12	()(}
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13			
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur				
des obligations excède la valeur des actifs				
Nombre de régimes en cause	14			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15			
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	t)(,
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(/
Charge de l'exercice		1	Λ	
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18			
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19			
Total and so the passes accounting a unit mounteation ac regime	20			
Cotisations salariales des employés	21	(M	,
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs	2,	()(,
dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(M	,
	23)(
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24			
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification				
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26			
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27			
Variation de la provision pour moins-value	28			
Autres				
	29			
	30			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31			
ntérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32			
Rendement espéré des actifs	33	()()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	1	7.1	

35

Charge de l'exercice

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

		2022	2021
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 ()()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38		,
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39		
Prestations versées au cours de l'exercice	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés			
comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur			
des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	%	%
Autres hypothèses économiques		,•	70
•	51		
•	52		

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Regimes d'avantages complementaires de retraite	53		
Autres avantages sociaux futurs	54		
Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarie	le (s'il y a lieu)	et autres renseignements	
		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	, ,	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice			
avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages			···
dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(

69

)(

Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73 ()()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de		· .	•
régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()()
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification			
de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
•	81		
•	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85 ()()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		·····
Charge de l'exercice	87		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 ()()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice			
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances			
émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite			
capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	•-	,•
Autres hypothèses économiques			
•	104		
i e	105		

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES			
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	106		
Description des régimes et autres renseignements			
		2022	2021
Charge de l'exercice		•	
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		
D) AUTRES RÉGIMES			
Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	113	1	
Description des régimes et autres renseignements			
La municipalité verse pour ses employés permanents une contribution :	au RFFR é	nuivalente à 2% (du salaire versé
La Régie intermunicipale de la patinoire de Huntingdon offre à ses emp	da neen e dovás un	REER individual	au saidire verse.
	noyes un	NEEN Marviage.	
		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115		
REER	116	7 159	2 245
Autres régimes	117	, 100	2 240
	118	7 159	2 245
E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX			
e) REGIMES DE RETRAITE DES ELOS MONICIPAUX			
		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'evercice	119		

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées

par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

	_	2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123		
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

Non audité	_	Administration	municipale	Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TAXES		2022	2022	2022	2021
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	1 859 798	1 986 786	1 986 786	1 590 89
Taxes spéciales					, 555 55.
Service de la dette	2	25 584	31 933	31 933	33 036
Activités de fonctionnement	3	14 000	14 717	14 717	14 258
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le					
service de l'eau	5				
Réserve financière pour le					
service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	1 899 382	2 033 436	2 033 436	1 638 191
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	70 172	71 853	74.050	F0 000
Égout	13	36 864	37 748	71 853	53 090
Traitement des eaux usées	14	4 802	4 917	37 748 4 917	16 338
Matières résiduelles	15	142 376	83 973	83 973	9 414
Autres	.0	142 370	00 913	00 910	135 600
RÉCUPÉRATION	16	57 635	33 189	33 189	55 675
Travaux de cours d'eau	17	31 033	(687)	(687)	30 07 3
•	18		(001)	(007)	
Centres d'urgence 9-1-1	19	8 500	9 732	9 732	9 372
Service de la dette	20	55 485	55 814	55 814	55 701
Pouvoir général de taxation	21	00 100	00 014	33 017	00 701
Activités de fonctionnement	22				
Activités d'investissement	23				
	24	375 834	296 539	296 539	335 190
Taxes d'affaires		0.0007	250 000	230 003	333 130
Sur l'ensemble de la valeur locative	25				
Autres	26				
	27				
	28	375 834	296 539	296 539	335 190
	29	2 275 216	2 329 975	2 329 975	1 973 381

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
	-	Budget Réalisations		Réalisations	Réalisations
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAX	KES	2022	2022	2022	2021
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES					
ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises d	du				
gouvernement	30				
Immeubles de la Société québécoise					
d'infrastructures	31				
Compensations pour les terres publiques	32				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	33	3 426	4 212	4 212	3 497
Cégeps et universités	34				
Écoles primaires et secondaires	35	6 778	8 901	8 901	7 406
Immeubles de certains gouvernements					
et d'organismes internationaux	36				
	37	10 204	13 113	13 113	10 903
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES					
ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	38				
Taxes sur une autre base	30				
Taxes, compensations et tarification	39				
Taxes d'affaires	40				
	41				
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	42				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	43				
	44				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises					
autoconsommatrices d'électricité	45				
Autres	46				
	47				
	48	10 204	13 113	13 113	10 903

Non audité		Administration	municipale	Données cor	nsolidées
TRANSFERTS		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTS PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANS FONCTIONNEMENT	-				
Administration générale Sécurité publique	49		3 153	3 153	18 048
Police	50				
Sécurité incendie	51	10 000	7 336	7 336	1 442
Sécurité civile	52				
Autres	53				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	54	255 600	231 264	231 264	271 106
Enlèvement de la neige	5 5			20, 20,	271 100
Autres	56				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	57				
Transport adapté	58				
Transport scolaire	59				
Autres	60				
Transport aérien	61				
Transport par eau	62				
Autres	63				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	64				214
Réseau de distribution de l'eau potable	65				641
Traitement des eaux usées	66				668
Réseaux d'égout	67				427
Matières résiduelles					.21
Déchets domestiques et assimilés	68	4 500	3 501	3 501	3 476
Matières recyclables					V U
Collecte sélective					
Collecte et transport	69				
Tri et conditionnement	70				
Autres	71				
Autres	72				
Cours d'eau	73				
Protection de l'environnement	74				
Autres	75				

Non audité		Administration	municipale	Données co	nsolidées
	BANKS.	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2022	2022	2022	2021
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENT PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRAN					
FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	76				
Sécurité du revenu	77				
Autres	78				
Aménagement, urbanisme et développen	ent				
Aménagement, urbanisme et zonage	79				
Rénovation urbaine	80				
Promotion et développement économique	81				
Autres	82				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	83	27 869	33 035	33 035	15 465
Activités culturelles					10 700
Bibliothèques	84				
Autres	85				
Réseau d'électricité	86				
	87	297 969	278 289	278 289	311 487

Non audité		Administration	n municipale	Données consolidées		
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)	<u> </u>	2022	2022	2022	2021	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENT PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRAN INVESTISSEMENT						
Administration générale Sécurité publique	88					
Police	89					
Sécurité incendie	90					
Sécurité civile	91					
Autres	92					
Transport						
Réseau routier						
Voirie municipale	93		557 146	557 146		
Enlèvement de la neige	94		00, 110	00, 110		
Autres	95					
Transport collectif						
Transport en commun						
Transport régulier	96					
Transport adapté	97					
Transport scolaire	98					
Autres	99					
Transport aérien	100					
Transport par eau	101					
Autres	102					
Hygiène du milieu						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de						
l'eau potable	103					
Réseau de distribution de l'eau potable	104					
Traitement des eaux usées	105					
Réseaux d'égout	106					
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés	107					
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	108					
Tri et conditionnement	109					
Autres	110					
Autres	111					
Cours d'eau	112					
Protection de l'environnement	113					
Autres	114					

Non audité	Administra	ation municipale	Données co	nsolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
TRANSFERTS (suite)	2022	2022	2022	2021	
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENT PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRAN INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	115				
Sécurité du revenu	116				
Autres	117				
Aménagement, urbanisme et développem	ient				
Aménagement, urbanisme et zonage	118				
Rénovation urbaine	119				
Promotion et développement économique	120				
Autres	121				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	122	22 000	22 000	36 892	
Activités culturelles					
Bibliothèques	123				
Autres	124				
Réseau d'électricité	125				
	126	579 146	579 146	36 892	

Non audité		Administration	municipale	Données coi	nsolidées
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)		2022	2022	2022	2021
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation					
municipale	127				
Péréquation	128				
Neutralité	129				
Partage des redevances sur les					
ressources naturelles	130	10 000			10 363
Compensation pour la collecte sélective					10 000
de matières recyclables	131	30 000	47 682	47 682	46 477
Fonds de développement des territoires	132			., 552	10 177
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Droits					
d'immatriculation	133				
Partage de la croissance d'un point					
de la TVQ	134		21 327	21 327	13 230
Dotation spéciale de fonctionnement	135			- , - , - ,	10 200
Soutien à la compétence de					
développement local et régional des MRC					
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136				
Autres	137				
	138	40 000	69 009	69 009	70 070
TOTAL DES TRANSFERTS	139	337 969	926 444	926 444	418 449

Non audité		Administration	municipale	Données consolidées	
	Budget		Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS		2022	2022	2022	2021
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES					
MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	140				
Évaluation	141				
Autres	142				
	143				
Sécurité publique					
Police	144				
Sécurité incendie	145	200	10 000	10 000	338
Sécurité civile	146			10 000	000
Autres	147				32
	148	200	10 000	10 000	370
Transport			10 000	10 000	370
Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150	9 503	12 435	12 435	9 502
Autres	151	0 000	12 100	12 400	3 302
Transport collectif	152				
Autres	153				
	154	9 503	12 435	12 435	9 502
Hygiène du milieu			12 100	12 100	J 302
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	155				
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157				
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	16 0				
Tri et conditionnement	161				
Autres	162				
Autres	163				
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement	165				
Autres	166				
	167				

Non audité	A-1	Administrat	ion municipale	Données consolidées		
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations	
SERVICES RENDUS (suite)		2022	2022	2022	2021	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES						
MUNICIPAUX (suite)						
Santé et bien-être						
Logement social	168					
Autres	169					
	170					
Aménagement, urbanisme et développeme	ent				*****	
Aménagement, urbanisme et zonage	171					
Rénovation urbaine	172					
Promotion et développement économique	173					
Autres	174		8 738	8 738		
	175		8 738	8 738		
Loisirs et culture						
Activités récréatives	176			12 264	13 13	
Activités culturelles						
Bibliothèques	177					
Autres	178					
	179			12 264	13 13	
Réseau d'électricité	180				<u> </u>	
	181	9 703	31 173	43 437	23 002	

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)		2022	2022	2022	2021
AUTRES SERVICES RENDUS					- "
Administration générale					
Greffe et application de la loi	182				
Évaluation	183				
Autres	184	19 960	17 585	17 585	18 034
	185	19 960	17 585	17 585	18 034
Sécurité publique			11 000	17 000	10 034
Police	186				
Sécurité incendie	187	7 500	4 158	4 158	3 800
Sécurité civile	188	, , ,	1 100	1 100	0 000
Autres	189				
	190	7 500	4 158	4 158	3 800
Transport		1 000	7 100	4 100	3 000
Réseau routier					
Voirie municipale	191				
Enlèvement de la neige	192				
Autres	193				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	194				
Transport adapté	195				
Transport scolaire	196				
Autres	197				
Autres	198				
Adilos	199				
Hygiène du milieu	155				
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de					
l'eau potable	200				
Réseau de distribution de l'eau potable	201				
Traitement des eaux usées	201	2 300	E 200	5.000	0.470
Réseaux d'égout	202	2 300	5 362	5 362	3 172
Matières résiduelles	203				
Déchets domestiques et assimilés	204	220			400
Matières recyclables	205	330	4.440	4.440	108
Autres			1 140	1 140	
Cours d'eau	206				
	207				
Protection de l'environnement	208		0.46	***	
Autres	209	2 630	846 7 348	846 7 348	3 280

Non audité		Administration	on municipale	Données co	onsolidées
SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	211				
Sécurité du revenu	212				
Autres	213				
	214	·-			
Aménagement, urbanisme et développeme	ent				
Aménagement, urbanisme et zonage	215				
Rénovation urbaine	216				
Promotion et développement économique	217				
Autres	218				
	219				
Loisirs et culture		***************************************			
Activités récréatives	220	500	31 463	43 229	9 018
Activités culturelles					
Bibliothèques	221				
Autres	222				
	223	500	31 463	43 229	9 018
Réseau d'électricité	224				
	225	30 590	60 554	72 320	34 132
TOTAL DES SERVICES RENDUS	226	40 293	91 727	115 757	57 134

Non audité		Administration	municipale	Données cor	rsolidées
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	227	7 000	11 384	11 384	9 78
Droits de mutation immobilière	228	75 000	105 200	105 200	114 98
Droits sur les carrières et sablières	229	2 200			
Autres	230				
	231	84 200	116 584	116 584	124 765
AMENDES ET PÉNALITÉS	232	6 500	11 370	11 370	19 091
REVENUS DE PLACEMENTS					
DE PORTEFEUILLE	233	6 000	4 859	4 859	2 275
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	234	9 500	14 991	14 991	34 739
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations					
corporelles	235				
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels					
achetés	236				
Produit de cession de propriétés destinées					
à la revente	237				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et					
sur cession de placements	238				
Contributions des promoteurs	239		6 800	6 800	
Contributions des automobilistes pour le					
transport en commun — Taxe sur l'essence	240				
Contributions des organismes municipaux	241				
Autres contributions	242				
Redevances réglementaires	243				
Autres	244	29 182	15 819	15 819	22 718
	245	29 182	22 619	22 619	22 718
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE					
RESTRUCTURATION	246				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité			Administration municipale	municipale		Données consolidées	solidées
		Budget 2022		Réalisations 2022	The state of the s	Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	-	139 687	111 526		111 526	111 526	110 811
Greffe et application de la loi	2	115 670					34 391
Gestion financière et administrative	65	346 428	462 590	34 956	497 546	497 546	508 876
Évaluation	4	59 845	81 965		81 965	81 965	52 802
Gestion du personnel	S.		14 966		14 966	14 966	9 105
Autres							
• AUTRES	9	110 703	186 030		186 030	186 030	147 793
-	7						
	80	772 333	857 077	34 956	892 033	892 033	863 778
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	Ç3	232 034	234 624		234 624	234 624	222 958
Sécurité incendie	92	166 549	127 940	72 628	200 568	200 568	127 301
Sécurité civile	#						
Autres	12	4 500	6 601		6 601	6 601	5 457
	13	403 083	369 165	72 628	441 793	441 793	355 716
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	261 525	296 503	213 100	509 603	509 603	434 123
Enlèvement de la neige	15	308 193	297 107	19 076	316 183	316 183	324 267
Éclairage des rues	55	15 500	16 726	66	16 825	16 825	16 591
Circulation et stationnement	17	6 500	27 578		27 578	27 578	7 529
Transport collectif							
Transport en commun	48	28 936	22 318		22 318	22 318	18 765
Transport aérien	6						
Transport par eau	20						
Autres	21						
	22	620 654	660 232	232 275	892 507	892 507	801 275

Rapport financier consolidé 2022 | \$28 |

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité			Administration municipale	n municipale		Données consolidées	solidées
		Budget 2022		Réalisations 2022		Réalisations	Réalisations
	•	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
HYGIÈNE DU MILIEU Eau et égout Annovisionnement et traitement de							
l'eau potable	æ	43 048	35 179	20 796	55 975	55 975	103 302
Réseau de distribution de l'eau potable	24	20 026	12 943	34 945	47 888	47 888	52 046
Traitement des eaux usées	52	5 875	6913	38 235	45 148	45 148	61 946
Réseaux d'égout Matières résiduelles	56	42 890	25 365	25 766	51 131	51 131	50 025
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	23	159 225	74 172		74 172	74 172	74 929
Élimination	28	67 151	64 29		64 69	62 69	68 286
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	85 890	34 870		34 870	34 870	60 277
Tri et conditionnement	30	16 010	16 375		16 375	16 375	15 824
Matières organiques							
Collecte et transport	31		83		83	83	
Traitement	35						
Matériaux secs	33						
Autres	34	3 084	3 084		3 084	3 084	2 931
Plan de gestion	35	5 011	5 0 1 1		5 0 1 1	5 011	4 398
Autres	36						
Cours d'eau	37		14 352		14 352	14 352	18 930
Protection de l'environnement	38						
Autres	33						
	40	448 210	296 046	119 742	415 788	415 788	512 894
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	41	3 780					4 590
Sécurité du revenu	42						
Autres	43						
	44	3 780				A DESCRIPTION OF THE PROPERTY	4 590

Rapport financier consolidé 2022 | S28 |

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité			Administration municipale	municipale		Données consolidées	solidées
		Budget 2022		Réalisations 2022		Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	136 924	135 247	1 267	136 514	136 514	149 319
Reliovation urbainte Biens patrimoniaux	46						
Autres biens	47						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	21 066	16 122		16 122	16 122	13 463
Tourisme	49	91	92		92	92	371
Autres	20						
Autres	5	16 837	7 113		7 113	7 113	7 031
	52	174 918	158 574	1 267	159 841	159 841	170 184
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	161 194	115 944	9 577	125 521	125 521	127 011
Patinoires intérieures et extérieures	35	200	13 878	1 458	15 336	46 893	28 404
Piscines, plages et ports de plaisance	33						
Parcs et terrains de jeux	99	27 500	47 726	36 107	83 833	83 833	30 004
Parcs régionaux	22	12 675	12 675		12 675	12 675	11 849
Expositions et foires	58						
Autres	65						
	99	201 869	190 223	47 142	237 365	268 922	197 268
Activités culturelles							
Centres communautaires	61						
Bibliothèques	82	3 200	6 530		6 530	6 530	1 320
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	25						
Autres	65	6 146	6 146		6 146	6 146	6 320
	99	9 646	12 676		12 676	12 676	7 640
	67	211 515	202 899	47 142	250 041	281 598	204 908
ARRAMAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A							

Rapport financier consolidé 2022 | S28 |

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité			Administration municipale	n municipale		Données consolidées	nsolidées
	Budget 2022	6,1		Réalisations 2022		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	89						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	69 82	82 935	18 139		18 139	19 288	21 528
Autres frais	70		872		872	872	1 713
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71						
Autres	72		4 156		4 156	4 156	7 632
	73 82	82 935	23 167		23 167	24 316	30 873
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES							
ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75		508 010 (508 010)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Municipalité de Franklin | 69010 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	7
Analyse de la dette à long terme consolidée	:
Endettement total net à long terme consolidé	
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	į
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	-
Analyse de la rémunération non consolidée	Į.
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	Ç
Rémunération des élus	10
Autres renseignements	
Questionnaire	1



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données co	nsolidées
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			(7 008)
Conduites d'égout	4			(7 008)
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			(, 000)
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	652 791	652 791	17 530
Ponts, tunnels et viaducs	7			7. 000
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			198 736
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13			
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	176 440	176 440	5 155
Ameublement et équipement de bureau	18			9 095
Machinerie, outillage et équipement divers	19	63 644	63 644	29 986
Terrains	20	6 800	6 800	1 354
Autres	21			
	22	899 675	899 675	247 840

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23			
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			(7 008)
Conduites d'égout	26			(7 008)
Autres infrastructures	27	652 791	652 791	216 266
Infrastructures pour nouveau développement				
(ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations corporelles	33	246 884	246 884	45 590
	34	899 675	899 675	247 840

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

N	Λn	211	dité
,,	U 11	αи	$\alpha_{11}c$

	<u></u>	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excedent accumulé affecté au					
remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou					
des municipalités membres	5	623 560		43 980	579 580
De l'ensemble des contribuables ou					
des municipalités membres	6	399 033	49 508	23 898	424 643
De la municipalité (Société de					
transport en commun)	7				
	8	1 022 593	49 508	67 878	1 004 223
Par les tiers (montants affectés au					
remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec					
et ses entreprises	9				
Gouvernement du Canada	-				
et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13				
Débiteurs encaissés non encore appliqués	•				
au remboursement de la dette	14				
	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre					
d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	1 022 593	49 508	67 878	1 004 223
Dette en cours de refinancement	20 ()		(
Reclassement / Redressement	21	,		,	
Dette à long terme	22	1 022 593	49 508	67 878	1 004 223

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	933 100
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
	5	
•	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
•	12	
	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	933 100
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des		
organismes contrôlés et des partenariats	15	77 477
Endettement net à long terme	16	1 010 577
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	79 648
Communauté métropolitaine	18	
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	1 090 225
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à		
long terme de l'agglomération	22	
# # # # # # # # # # # # # # # # # # #	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-		
part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	1 090 225
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité		
(inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux		
centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à		
la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences	20	
d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration	municipale	Données cor	ısolidées
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
	*				
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2	59 495	49 812	49 812	52 378
Autres	3	78 785	78 785	78 785	80 514
Sécurité publique					
Police	4	2 034	615	615	1 97
Sécurité incendie	5	7 095	7 095	7 095	6 87
Sécurité civile	6		•		
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	28 936	22 318	22 318	18 765
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	11 523			
Matières résiduelles	12	9 985	9 986	9 986	9 560
Cours d'eau	13	21 582	13 582	13 582	17 170
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	3 780			
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et					
développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	11 324	11 324	11 324	11 066
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	11 432	11 434	11 434	11 910
Autres	21	9 062	10 617	10 617	8 955
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	12 675	24 442	12 675	11 849
Activités culturelles	23	6 146	6 146	6 146	6 320
Réseau d'électricité	24				
-	25	273 854	246 156	234 389	237 335



ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	899 675	247 840
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	899 675	247 840

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

ď
=
o
3
æ
=
ō
≥
_

Administration municipale		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	-	2.00	35.00	2 126.00	121 013	16 652	137 665
Professionnels	8	ì					
Cols blancs	ო	3,50	35,00	7 229,00	171 643	23 619	195 262
Cols bleus	4	3,00	40,00	5 195,00	136 558	18 791	155 349
Policiers	ક		-				
Pompiers	9						
Conducteurs et opérateurs							
(transport en commun)	7						
	φ.	8,50		14 550,00	429 214	59 062	488 276
Élus	6	2,00			111 760	9 2 1 1	120 971
	10	15,50			540 974	68 273	609 247

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec	nt du Québec	Gouvernement	ARTM/MRC/	Total
The second secon		Fonctionnement	Investissement	du Canada	Municipalités/ Communautés métropolitaines	
Transport en commun	Ξ					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	334 927	358 510	225 671	7 336	926 444
- Transport Annals (2 dans -	17	334 927	358 510	225 671	7 336	926 444

Autres renseignements financiers non audités 2022 | 843 |

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	4 156	5 184
	4	4 156	5 184
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	5 571	5 701
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	5 571	5 701
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 950	5 894
Enlèvement de la neige	11		0.00.
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	4 950	5 894
Hygiène du milieu		4 330	5 094
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	507	747
Réseau de distribution de l'eau potable	17	2 622	3 388
Traitement des eaux usées	18	1 584	
Réseaux d'égout			2 334
Matières résiduelles	19	3 777	4 372
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	20		
Autres	21		
Cours d'eau	22		
Protection de l'environnement	23		
Autres	24		
Aulies	25		
Santé et bien-être	26	8 490	10 841
Logement social			
Sécurité du revenu	27		
	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Amenagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité	40		
	41	23 167	27 620

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Fonction	Reçu de l'organi	sme municipal	Reçu d'organism ou supram	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
YVES METRAS	Maire	24 493	12 227	6 525	3 263
MARC-ANDRÉ LABERGE	Conseiller	7 265	3 520		
ÉRIC PAYETTE	Conseiller	9 275	4 769		
LYNE MCKENZIE	Conseiller	9 193	4 895		
SIMON BRENNAN	Conseiller	8 088	3 856		
MARK BLAIR	Conseiller	8 293	4 071		
NATHANIEL ST-PIERRE	Conseiller	7 963	3 850		

Note

^{1.} Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

	Non audité		OUI	NON
1.	Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1		150 000 \$
2.	La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	X	3
	Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4		1 179\$
3.	La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	X	6
4.	Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes</i> entreprises déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :			
	Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7		\$
	Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille		-	
	d'investissement	8		\$
	Ligne 3 : Autres revenus	9		\$
	Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10		\$
	Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11		\$
	Ligne 7 : Autres créances douteuses	12		\$
	Ligne 9 : Autres charges	13		\$
	Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14		\$
	Ligne 13 : Placements de portefeuille	15		\$
	Ligne 14 : Débiteurs	16		\$
	Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17		\$
	Ligne 16 : Provision pour moins-value	18		\$
	Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	19		\$
	Ligne 20 : Revenus reportés	20		\$
	Ligne 21: Dette à long terme	21		\$
	Ligne 24: Libres	22		\$
	Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23		\$
	Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24		\$
	Montant des pardons de prêts constatés Solde cumulatif au début de l'exercice			
	Soide cumulatir au debut de l'exercice Constatés au cours de l'exercice	25		\$
		26		\$
	Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27		\$

5.	La	municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :					
	a)	le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	28		29	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	30				\$
	b)	le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	31		32	X	
		Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022	33	1		2	\$
	c)	le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	34	777	35	Х	_
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	36				\$
	d)	le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	37		38	Х	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	39				\$
6.	La	municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	40		41	X	
		oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, ne autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	42		43	44	
		oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que durée de l'entente :					
7.	La	municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :					
	a)	du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	44		45	X	
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	46				\$
	b)	du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	47		48	X	_
		Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	49			E race area same si	\$
8.	en	municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales apitre C-47.1)?	50	Transfer and American Art 18	51	X	-
	Sid	pui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :					
	a)	crédits de taxes	52				\$
	b)	autres formes d'aide	53				\$

9.	Ric	chesse foncière aux fins de la péréquation de 2022		
		leur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon taux global de taxation réel non uniformisé de 2022	54	\$
	Fa	cteur comparatif de 2022	55	
	Va	leur uniformisée	56	\$
10.		ontant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du <i>Volet entretien</i> réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD	57	231 264 \$
	To	tal des frais encourus admissibles au volet ERL :		
	a)	Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)		
		Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	58	297 105 \$
		Dépenses relatives à l'entretien d'été Systèmes de sécurité	59	27 578\$
		Chaussées pavées - entretien préventif	60	298 774\$
		Chaussées pavées - entretien palliatif	61	\$
		Chaussées en gravier - entretien préventif	62	\$
		Chaussées en gravier - entretien palliatif Systèmes de drainage	63	\$
		Abords de routes	64	\$
		Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	65 66	326 352 \$
	b)	Dépenses d'investissement		
		Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	67	\$
		Dépenses relatives à l'entretien d'été	68	13 123 \$
	c)	Total des frais encourus admissibles	69	636 580 \$
	d)	Description des dépenses d'investissement		
		Relatives à l'entretien d'hiver :		
		Relatives à l'entretien d'été :		
Con	fect	tion d'une descente		
	e)	Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :		
	f)	Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :		
		méro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité s frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :		
	a)	Numéro de la résolution	70	
	b)	Date d'adoption de la résolution	71	

d F	a municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées es mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours ninimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?	72	73 X
	i oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :		
а) Numéro de la résolution	74	
b) Date d'adoption de la résolution	75	
е	lèglement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale n application de l'article 8 de la <i>Loi visant à favoriser la protection des personnes par la</i> nise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)		
5	ignalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année		
а) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire	76	
b) Nombre de signalements reçus d'un médecin	77	1
	xamens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard es propriétaires ou gardiens de chiens		
С	Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année	78	
d	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique	79	
е	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure	80	1
f)	Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves	81	
9	Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient	82	
٨	ormes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens		
h	Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité	83	101
i)	Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg	84	
j)	Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité	85	1
R	èglement		
k)	La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?	86	87 X

La question 13 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Non audité	OUI	NON
1.	Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1 X	2
	Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».		
	Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3	4 X
2.	La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5 X	6
3.	Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7	8 X
4.	Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	9	10 X
	questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences RC seulement.		
5.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	11	12 X
6.	La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	13	14 X
7.	La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15	16 X
	uestion 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en nun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.		
8.	Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	17	18 X
	Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	19	20

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Municipalité de Franklin | 69010 |

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES

IAACO		
SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	1 889 759
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	8 928
Activités de fonctionnement	3	14 225
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	1 912 912
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	
Égout	13	
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	167 705
Autres		
 Récupération 	16	85 855
 Égout-Aqueduc 	17	109 386
•	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	9 700
Service de la dette	20	55 148
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	427 794
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	427 794
	29	2 340 706

DONNÉES PRÉVISIONNELLES REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	3 639
Cégeps et universités	5	
Écoles primaires et secondaires	6	
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	7 198
	8	10 837
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	9	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	
Taxes d'affaires	11	
	12	·
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	10 837

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité								
		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique) Taxe foncière générale (taux variés)	-	×	/100\$					
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	192 366 116 x	0,6600/100\$	1 269 616				
Immeubles de 6 logements au plus	က	2 452 600 x		21 092				
Immeubles non résidentiels	4	17 847 324 x		153 486				
Immeubles industriels	5	7 832 700 x	0,6600/100\$	51 695				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	9	×	/100\$					
Autres	7	2 452 600 x	1,0000/100\$	24 526				
Immeubles forestiers	8	1 893 460 x	0,3400/100\$	6 438				
Immeubles agricoles	6	77 826 900 x	0,4663/100\$	362 906				
Total	10			1 889 759 ()(1 889 759
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11	302 671 700 x	671 700 x 0,0030/100 \$	8 928				
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12	×	/100\$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13	×	/100\$					
Immeubles non résidentiels	14	×	1100\$					
Immeubles industriels	15	×	1100\$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	×	/100\$					
Autres	11	×	/100 \$					
Immeubles forestiers	18	×	/100\$					
Immeubles agricoles	19	×	/100\$					
Total	20			8 928)(8 928

Données prévisionnelles non auditées 2023 | S57 |

DONNÉES PRÉVISIONNELLES CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité								
an and a popular participation of the control of th	d'a d'a	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provísion	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière Taxes générales								
Activités de fonctionnement (taux unique) Activités de fonctionnement (taux variés)		302 671 700 x	0,0047/100\$	14 225				
Résiduelle (résidentielle et autres)		×	/100 \$					
w		: ×	/100 \$					
Immeubles non résidentiels		×	/100\$					
Immeubles industriels 25		×	1100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels		×	/100\$					
Autres 27		×	1100\$					
Immeubles forestiers		×	1100 \$					
Immeubles agricoles		×	/100 \$					
Total 30				14 225 ()(14 225
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)		×	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
		×	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus		×	/100 \$					
Immeubles non résidentiels		×	/100 \$					
Immeubles industriels 35		×	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels		×	/100 \$					
Autres 37		×	/100\$					
Immeubles forestiers 38		×	/100\$					
Immeubles agricoles 39		×	/100 \$					
Total 40)(
	Vale	Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative		×	%)(

Données prévisionnelles non auditées 2023 | S57 |

DONNÉES PRÉVISIONNELLES TAUX DES TAXES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Parı	unité de logement
Eau	1 .	<u> </u>
Égout	2	\$
Eau et égout	3	6,50\$
Traitement des eaux usées	4 -	\$
Matières résiduelles	5	85,61\$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
R 293 secteur - Financ. Aqueduc-Égout	168,2900	4 - tarif fixe (compensation)	Par unité desservie
R 293 secteur - Entretien Aqueduc-Égout	648,6700	4 - tarif fixe (compensation)	Par unité desservie
Matières Recyclables	43,8200	4 - tarif fixe (compensation)	Par unité desservie
R 402 Infrastructures municipales	17 614,0000	4 - tarif fixe (compensation)	Par unité desservie
R 386 Camion incendie	10,7900	4 - tarif fixe (compensation)	Tous

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles	Immeubles	Terrains vagues desservis	s desservis	6 logements	Immeubles
		non résidentiels	industriels	Immeubles non résidentiels	Autres	sald no	agricoles
Taxes sur la valeur foncière							
Générales		154 876	52 390		24 757	21 323	368 694
De secteur	2						
Autres	က						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	3 309	1 654		551	551	13 788
Autres	'n	21 777	10 888		3 629	3 629	90 738
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	g.						
Autres	7						
	æ	179 962	64 932		28 937	25 503	473 220

Données prévisionnelles non auditées 2023 | S63 |

DONNÉES PRÉVISIONNELLES RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite) EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Work adding	Ē	Immeubles		Résiduelle		Total
),	forestiers	Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	•	6 438	1 284 434			1 912 912
De secteur	2					
Autres	es					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et farification						
Service de la dette	Þ		35 295			55 148
Aufres	w		232 285			362 946
Taxes d'affaires						
Sur la valeur tocative	မှာ					
Autres	7					
	œ	6 438	1 552 014			2 331 006

DONNÉES PRÉVISIONNELLES QUESTIONNAIRE EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

	NO.	n audite		OUI		NON
1.		municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, les mesures cales suivantes?				
	a)	Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM				
		 Pour la taxe foncière générale Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV 	1	X	2	X
	b)	Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	5	# Park No. 100	6	X
		 Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. 				
	c)	Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	7	A LEADING	8	X
		 Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté. 				
	d)	Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM				
		 Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels) Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2023 : Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2023 : 	9 11 13 15	TOTAL MARKET AND	10 12 14	X
2.		municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la mesure				
•		diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	17	Indeed-or	18	X
3.	Laı	municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 :				,
		• une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	19	Lower Control	20	X
		• une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	21		22	X
4.		municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2023 pour des ploitations agricoles enregistrées?	23	X	24	1
	Sic	oui, indiquer le montant.	25			285 000 \$
5.	pro	hesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus venant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse cière uniformisée de l'année suivante)	26		*****	9
6.	Dat	e d'adoption du budget par le conseil	27		202	3-01-23

DONNÉES PRÉVISIONNELLES QUESTIONNAIRE EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

7.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	3 668 472\$
8.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	64 500 \$
9.	Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	17 405 \$
10.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	\$



Chères Franklinoises, chers Franklinois,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'année 2022, qui comprend le rapport de l'auditeur externe et le rapport financier de la Municipalité de Franklin. Le tableau ci-dessous vous présente les résultats en fonction des grandes catégories de revenus et de dépenses.

États financiers consolidés 2022

État des résultats consolidés:	2022
Revenus	
Taxes	2 329 975 \$
Compensations tenant lieu de taxes	13 113 \$
Transferts	926 444 \$
Services rendus	115 757 \$
Imposition de droits, amendes, pénalités et intérêts aux placements	132 813 \$
Autres revenus	37610 \$
Total des revenus	3 555 712 \$
<u>Dépenses</u>	
Administration générale	892 033 \$
Sécurité publique	441 793 \$
Transport	892 507 \$
Hygiène du milieu	415 788 \$
Aménagement et urbanisme	159 841 \$
Loisirs et culture	281 598 \$
Frais de financement	24 316 \$
Total des dépenses	3 107 876 \$
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice comptable	(447 836 \$)
Revenus d'investissement	(585 946 \$)
	530 357 \$
Amortissement	·
Remboursement de la dette à long terme et financement des activités de fonctionnement	(67 739 \$)
Affectations – Activités d'investissement	(313 729 \$)
Affectations – Excédent de fonctionnement affecté	31 866 \$
Affectations – Réserves financières et fonds réservés	(22 466 \$)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice à des fins fiscales	20 179 \$
Rémunération des élus en 2022 incluant les régies et la MRC	Rémunération
Maire	31 018 \$
Conseiller #1	7 265 \$
Conseiller #2	9 193 \$
Conseiller #3	8 088 \$
Conseiller #4	8 293 \$
Conseiller #5	7 963 \$
Conseiller #6	9 275 \$
CONSCINCT #0	9 213 \$

Les États financiers 2022 ont été audités par la firme d'auditeurs comptables BCGO S.E.N.C.R.L. et ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 avril 2024. L'avis émis par la firme comptable démontre que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

INFORMATIONS	2022
Évaluation foncière imposable	301 743 375 \$
Taux de taxe foncière générale	0,66 \$/100 \$
Taux de taxe agricole	0,4663 \$/100 \$
Taux de taxe 6 logements et plus	0,86 \$/100 \$
Taux de taxe commerciale	0,86 \$/100 \$
Taux de taxe industriel	0,66 \$/100 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (Règl. #293)	0,00295 \$/100 \$
Taux de taxe – travaux de cours d'eau	0,0047 \$/100 \$
Taxe d'enlèvement des ordures	81,83 \$
Taxe pour le recyclage	33,21 \$

CONCLUSION

La Municipalité de Franklin affiche une excellente santé financière grâce à de bonnes pratiques de gestion. Des efforts optimaux sont déployés afin de vous offrir des services de qualité dans le respect de notre cadre financier, tout en tenant compte de la capacité de payer des citoyens.

Plus précisément, mentionnons que nous terminons l'année 2022 avec un excédent de 10 947 \$, pour cette seule année (voir la page 1 du Sommaire de l'information financière consolidée 2022). Ce montant signifie que nous avons budgété avec justesse les dépenses qui allaient être réalisées en 2022. Pour prendre connaissance de ce montant et des autres données des états financiers de 2022, vous pouvez consulter le Sommaire de l'information financière consolidée 2022 et les états financiers 2022 sur le site Web de la Municipalité.

De plus, parmi les réalisations notables de l'année financière 2022, soulignons que nous avons réussi à augmenter de 1 242 655 \$ en 2021 à 1 748 468 \$ en 2022 les débiteurs (page 2 du Sommaire de l'information financière consolidée 2022), notamment en allant rechercher les taxes TVQ et TPS auxquelles nous avions droit au cours des années précédentes, mais qui n'avaient pas été réclamées. Par ailleurs, il importe de noter que nous avons réussi à abaisser le niveau de la dette à 0,36 \$ / 100 \$ d'évaluation en 2022, comparativement à 0,42 \$ / 100 \$ d'évaluation en 2021. À des fins de référence, selon nos auditeurs, spécifions que le niveau d'endettement des municipalités dans la MRC est en moyenne de 0,54 \$ / 100 \$ d'évaluation alors que les municipalités québécoises qui figurent dans notre tranche de population est de 1,04 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Enfin, je tiens à souligner, en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la Municipalité qui œuvrent à l'intérieur des services (pompiers et premiers répondants), des divers comités, associations, mouvements ou clubs sociaux ainsi que le boulot réalisé par les employés municipaux. Par votre implication, vous contribuez à la sécurité et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre belle communauté.

Yves Métras Maire MUN. FRANKLIN

DATE 22-03-2024 10:26 LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES MIN. SPANNE - COMPTE CENTRAL DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

DETAILLE DU 01-03-2024 AU 31-03-2024

PAGE 1

MOM DATE NUMERO ETAT # FACTURE MONTANT DESCRIPTION # GL MONT. TOT NUMERO DU FOURNISSEUR

Took Took Took							
ADMQ	05-03-24	4 26933 CIRC.	FAC11970	663.41	FORMATION ET PERFECT ADM.	00 100	
1ADMQ60			FAC11986		FORMATION ET PERFECT ADM.		000 454
					D. PERFECT ADM.	02 130	1,326.82
BREUVAGES F.D. INC	05-03-24	4 26934 CIRC.	005985	80.00	ALIMENTS, BOISSONS ET CAFÉ	02 190	1,326.62
1AMA50						02 130	80.00
L'ARSENAL	05-03-24	26935 CIRC.	122889	229.95	VETEMENTS ET ACCESSOIRES	02 220	00 650
1ARSE50			542434		ENT./REPARATION EQUIPEMENTS		00 526
							840.47
GRAPHICA IMPRESSION INC.	05-03-24	26936 CIRC.	963743	448.98	FOURNITURES DE BUREAU	02 130	00 670
1ARTG10							448.98
ZEL AGENCE DE COMMUNICAT	I 05-03-24	26937 CIRC.	2024-8515	546.14	-ADMINIST. ET INFORMATIQUE	02 701	20 414
1AZELA							546.14
BÉLANGER SAUVÉ AVOCATS S 1BELA50	. 05-03-24	26938 CIRC.	427492	8,973.11	SERVICES JURIDIQUES	02 130	00 412
CONTRACTOR AND	05-02-24	26939 CIRC.		Name of the Control o			8,973.11
1BLA125.	03-03-24	26939 CIRC.	46396	919.80	CONTRATS - NEIGE	02 330	00 443
	05-03-24	26940 CIRC.	20305	100.00	4-2		919.80
		LUJAU CINC.	A0303	120.00	ÉVÈNEMENTS ET FÊTES	02 701:	
FONDS DE L'INFORMATION SI	J 05-03-24	26941 CIRC.	202400018650	15.00	DROTTE DE DUDI LOTRÉ MUTILITA		120.00
1BURE33			202130010030	13.00	DROITS DE PUBLICITÉ -MUTATIONS	5 02 1500	
CARDIO CHOC	05-03-24	26942 CIRC.	27524	431.16	FORMATION REPONDANTS	02 2300	15.00
1CARD40				.01,10	TOTAL TOTAL REPORT PARTY	02 2300	431.16
	05-03-24	26943 CIRC.	406700	30.00	-JOURNAUX ET REVUES	02 7012	
					and the state of t	02 7012	30.00
EQUIP. MEDICAL RIVE-NORD	05-03-24	26944 CIRC.	175264	1,136.07	VETEMENTS ET ACCESSOIRES	02 2300	
1EMRN50							1,136.07
LES ENT EXCAVATION 6 BETC	05-03-24	26945 CIRC.	12900	712.85	SERV. PROF URBANISME	02 6100	
1ENTE50							712.85
EUROFINS ENVIRONMENT TEST	05-03-24	26946 CIRC.	945898	61.22	ANALYSE EAU	02 4120	00 411
1EUROSO			945899	151.77	ANALYSE EAU	02 4120	00 411
CERUICES EVERIT NEW THE			White box on				212.99
SERVICES EXCELL-NET INC. 1EXCE50	05-03-24	26947 CIRC.	321		CONCIERGERIE	02 1900	0 495
TEACESO			225		CONCIERGERIE	02 7012	0 495
			332		CONCIERGERIE	02 1900	0 495
			338		CONCIERGERIE	02 7012	0 495
			336		CONCIERGERIE	02 7012	
					CONCIERGERIE	02 1900	
				730.09	CONCIERGERIE	02 7012	
GARAGE GLENN FORGET	05-03-24	26948 CIRC.	27392	149.40	ENT. ET REP VÉHIC-ENL. NEIGE	02 3300	5,817.74
1FORG50			27398		ENT. ET REP VÉHIC-ENL. NEIGE		
			27446		ACHAT DE MATERIEL	02 3300	
			27509		ENT. ET RÉP. MACH./OUTIL./ÉQU.		
						32 3200	3,086.66
FEDERATION QUEBECOISE	05-03-24	26949 CIRC.	FAC0049076	220.50	FORMATION ET PERFECT ADM.	02 1300	
1FQDM50							220.50
HIGGINS JEAN	05-03-24	26950 CIRC.	248876	600.00	ÉVÈNEMENTS ET FÊTES	02 7012	

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DETAILLE

PAGE 2

DU 01-03-2024 AU 31-03-2024

МОМ	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTENANT	DEGOS TOME AN		
NUMERO DU FOURNISSEUR			# LACIONE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
1HIGG10							
ICS INC.	00 00 01	0.000					600.00
11CS150	05-03-24	26951 CIRC.	060259	83.30	SERV. TECH. INFORMATIQUE	02 1300	00 414
							83.30
MARTECH INC.	05-03-24	26952 CIRC.	201969	405.29	SIGNALISATION - TRAVAUX VOIR	IE 02 3200	0 649
1MART50							405.29
MENTEL TÉLÉCOM INC.	05-03-24	26953 CIRC.	11189	192.01	TELEPHONE- MUNICIPALITÉ	02 1300	0 331
1MENT50							192.01
MULTIGRAPH ORMSTOWN	05-03-24	26954 CIRC.	7851	1,609.65	DEP. DE PUBL. & D'INFORMATIO	02 7012	0 340
1MULT45			7861	919.80	DEP. DE PUBL. & D'INFORMATIO	02 7012	
							2,529.45
OXYGENE REGIONAL INC	05-03-24	26955 CIRC.	756814	278.72	OXYGÈNE	02 2300	
10XYG50							278.72
PAVAGES M.C.M. INC.	05-03-24	26956 CIRC.	5892	2,800.39	SEL A DEGLACAGE	02 3300	
1PAVA33			5895		CONTRATS - NEIGE	02 3300	
					1.0100	02 3300	
STATION SLS INC	05-03-24	26957 CIRC.	4463	228.65	CARBURANT	02 2200	53,374.40
1PETR50			4465		CARBURANT	02 3200	
			4696		CARBURANT	02 3200	
			4697	110.50		02 3200	
			4698		CARBURANT	02 3200	
			1030	126.00	CARBURANT	02 32000	
			4699	209.00	CARBURANT	02 32000	
			4033	120.00	CARBURANT	02 32000	631
				36.00	CARBURANT	02 32000	631
POMPES JP INC.	05-03-24	26050 0100	1000	Table Application (MOTOR)			1,214.16
1POMP20	03-03-24	26958 CIRC.	1222	2,788.73	ENT. ET REPARATION	02 41200	521
DÉPANNEUR AMIGOS	05 03 34	0.0000					2,788.73
1POST50	03-03-24	26959 CIRC.	204338	197.74	CARBURANT	02 22000	631
1103130			204339	138.00	CARBURANT	02 32000	631
			204346	215.01	CARBURANT	02 32000	631
			212456	134.00	CARBURANT	02 32000	631
			212469	145.00	CARBURANT	02 32000	631
			212470	39.00	CARBURANT	02 32000	631
0.000							868.75
QUINCAILLERIE MACHABÉE	05-03-24	26960 CIRC.	1321946	31.03	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 70120	641
1QUIN50			1323186	84.47	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 33000	641
			1323262	5.72	ENT. ET REP VÉHIC-ENL. NEIGH	02 33000	525
			1323295		ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 32000	
			1323506		ACHAT D'ASPHALTE FROIDE	02 32000	
			1323695		ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 32000	
			1324431		ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 32000	
			1324924		ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 33000	
			1325097		ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 33000	
				annadā.	g-znoni bbbni	JE 33000	
R.I.P.R. DE HUNTINGDON	05-03-24	26961 CIRC.	9424	13.538.00	QUOTE-PART- RÉGIE PATINOIRE	02 70130	1,107.82
1RIPR50					THE THE PARTY OF T	02 /0130	
ROBERT DAOUST & FILS	05-03-24	26962 CIRC.	264938	9,979 04	CUEILLETTE TRANSPORT DÉCHETS	02 45335	13,538.00
1ROBE55			15.50	3,3,3.04	COLLEGE I RANSPORT DECHETS	02 45110	
SÉCURITÉ QUENNEVILLE	05-03-24	26963 CIRC.	16055	142 79	CARDIENNACE ET CECUETTO	00 1000	9,979.04
	CHESTO SHEET SHEETS	******		143.72	GARDIENNAGE ET SECURITE	02 19000	451

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 3 DETAILLE

DU 01-03-2024 AU 31-03-2024

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
1SECU25			16079		ENTRETIEN BÂTIMENT-TERRAIN ENT./REP. BATIMENTS	02 1900 02 7012	
SERVICOFAX INC. 1SERV66	05-03-24	26964 CIRC.	182561	116.85	FRAIS DE COPIES	02 1300	17. 17.11.1 1
1SJM50		26965 CIRC.		3,807.66	COMPTABILITE ET VERIFICATION	02 1300	116.85 0 413 3,807.66
SOLUTION INFORMATIQUE DE 1SOLU33	05-03-24	26966 CIRC.	006437 006451		SERV. TECH. INFORMATIQUE SERV. TECH. INFORMATIQUE	02 1300 02 1300	0 414
URBATEK 1URBA30	05-03-24	26967 CIRC.	1754 1777		SERV. PROF URBANISME SERV. PROF URBANISME	02 6100 02 6100	7
PÉTROLES VOSCO 1VOSC50	05-03-24	26968 CIRC.	775282 775283 778558	896.56	HUILE A CHAUFFAGE HUILE A CHAUFFAGE HUILE A CHAUFFAGE	02 3300 02 2200 02 3300	0 632
WURTH CANADA LTEE	05-03-24	26969 CIRC.	778559 25578535-2		HUILE A CHAUFFAGE ARTICLES DE QUINCAILLERIE	02 2200	3,061.47
1WURT50		26970 CIRC.			SUBVENTIONS ET DONS - ÉLUS	02 3200	211.94
1FAAP10		26971 CIRC.		500.00	SUBVENTIONS ET DONS - ÉLUS	02 11000	100.00) 970 500.00
SERVICES DE REBUTS SOULAN 1SERV55			178757	1,822.35	ENT. ET REPARATION	02 41200	
MAISON DES JEUNES DE HUNT 1MAIS50			2024-03	100.00	SUBVENTIONS ET DONS - ÉLUS	02 11000	100.00
SCADALLIANCE		26974 CIRC.			ENT. ET REPARATION	02 41200	4,834.71
		26975 COURS			REMBOURS. DE TAXES		70.54
	21-03-24	26976 COURS	000001	445.28	REMBOURS. DE TAXES		445.28

TOTAUX 44 CHEQUES 133,790.49

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DETAILLE

PAGE 4

DU 01-03-2024 AU 31-03-2024

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	#	GL	MON	т. тот
BELL CANADA	31-03-24	557 CIRC.	0001500						
1BELL50	31 03 24	337 CIRC.	0001522	62.82	-TELEPHONE	02	41200	331	
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	558 CIRC.	0001523	62.82	TELEPHONE	02	41500	331	
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	559 CIRC.	0001524	62.82	TELEPHONE	02	41500	331	
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	560 CIRC.	0001525	62.82	TELEPHONE	02	41300	331	
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	561 CIRC.	0001526	62.82	TELEPHONE	02	41500	331	62.82
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	562 CIRC.	0002576	295.42	TELEPHONE- MUNICIPALITÉ	02	13000		62.82
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	563 CIRC.	0008919	5.75	-TELEPHONE	02	41200		95.42
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	564 CIRC.	0008925	5.75	TELEPHONE	02	41300	331	
HYDRO-QUEBEC 1HYDR50	31-03-24	565 CIRC.	680202700050	1,180.46	ELECTRICITE - CENTRE RÉCRÉATIF	02	70120		5.75
SOCIETE ASSURANCE AUTOMOB	31-03-24	566 CIRC.	IMM-2024-2	346.56	IMMATRICULATION VÉHICULE #2	02	23000		00.46
1SAAQ50					IMMATRICULATION VÉHICULE #5-6-				
				4,101.93	IMMATRICULATION VÉHICULE #1-3-4-7-9	02	32000	438	
APPLICATION OF THE PROPERTY OF								8,2	81.12
SERVICES DE CARTES DESJAR	31-03-24	567 CIRC.	FEV2024	172.46	ARRANGEMENT FUNÉRAIRE	02	13000	310	
1VISA50						02	32000	522	
					LAIT POUR CAFÉ	02	19000	610	
					CONGRÈS LOISIRS 2024	02	13000	346	
						02	32000	525	
					ENVOI RL-24		13000		
				150.00	RENOUVELLEMENT RPEVL -VÉHICULE	02	32000	438	
				140 00	APONNEMENT CANTEL DOG	2.0	704		
							70120		
							13000		
							13000		
							70190		
					ENVOI COURRIER RECOMMANDÉ AVIS				
							19000		
					REPAS 5/7 ÉLUS - POURBOIRES				
							19000		
							70190		
							70190		
					AND		70190		
							70190		
							70190		
					-	-	- 400		6.40
BELL CANADA	31-03-24	568 CIRC.	0000188	200.65	TELEPHONE	02	22000		

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DETAILLE

PAGE 5

DU 01-03-2024 AU 31-03-2024

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
1BELL50 COGECO CONNEXION INC. 1COGE50	31-03-24	569 CIRC.	120029321898		TELEPHONE-GARAGE -INTERNET - POMPIER	02 3200 02 2200	00 335
COGECO CONNEXION INC. 1COGE50	31-03-24	570 CIRC.	120029351377	114.92	INTERNET - ADMINISTRATION	02 1300	140.85 00 335
COGECO CONNEXION INC.	31-03-24	571 CIRC.	120029365471	161.55	-INTERNET	02 7012	
HYDRO-QUEBEC 1HYDR50	31-03-24	572 CIRC.	626202867616	1,225.06	ECLAIRAGE DES RUES (ÉLEC.)	02 3400	161.55 00 681
HYDRO-QUEBEC 1HYDR50	31-03-24	573 CIRC.	626202870384	2,247.01	ELECTRICITE	02 1900	
HYDRO-QUEBEC 1HYDR50	31-03-24	574 CIRC.	666702763888	522.65	ELECTRICITE - BUREAU DE POSTE	02 1900	
HYDRO-QUEBEC 1HYDR50	31-03-24	575 CIRC.	733603357335		ELECTRICITE - VOIRIE- ÉTÉ ELECTRICITE	02 3200 02 2200	
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	576 CIRC.	0008840	105.78	-TELEPHONE	02 4120	
BELL CANADA 1BELL50	31-03-24	577 CIRC.	0008846	100.03	TELEPHONE	02 4130	105.78 0 331
HYDRO-QUEBEC 1HYDR50	31-03-24	578 CIRC.	638802856527	499.69	ELECTRICITE - BUREAU DE POSTE	02 1900	100.03 1 681 499.69

TOTAUX 22 PRELEV. 18,829.00

DATE 22-03-2024 10:26 DATE 22-03-2024 10:26 IMPRIME LE: 22-03-2024

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

PAGE 6

MUN. FRANKLIN

BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

DU 01-03-2024 AU 31-03-2024

DETAILLE

NOM

NUMERO DU FOURNISSEUR

DATE NUMERO ETAT # FACTURE

MONTANT DESCRIPTION

GL

MONT. TOT

GRAND TOTAUX

66 PAIEMENTS

152,619.49